

# LA JUSTICE NUMÉRIQUE

GUIDE D'ÉTUDE ET D'ACTION



# LA JUSTICE NUMÉRIQUE

## GUIDE D'ÉTUDE ET D'ACTION

Copyright © 2022 WACC et WCC Publications. Tous droits réservés. La présente publication peut faire l'objet d'une reproduction sous réserve de la mention complète de la source. La présente publication ne peut être traduite, même en partie, sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.  
Contact : [wacc@waccglobal.org](mailto:wacc@waccglobal.org).

*L'Association mondiale pour la communication chrétienne (World Association for Christian Communication, WACC) est une organisation non gouvernementale internationale qui promeut la communication en tant que droit humain élémentaire, essentiel pour la dignité des personnes tout autant que pour la communauté. Ancrée dans la foi chrétienne, la WACC collabore avec toutes les personnes qui sont privées de leur droit à la communication en raison de leur statut, de leur identité ou de leur genre. Elle plaide en faveur de l'accès intégral à l'information et à la communication et promeut l'ouverture et la diversité des médias. La WACC renforce les réseaux des spécialistes de la communication dans le but de faire progresser la paix, la compréhension mutuelle et la justice.*

*WCC Publications est le programme de publication de livres du Conseil œcuménique des Églises. Le COE est une communauté fraternelle mondiale composée de 352 Églises membres et qui représente plus de 500 millions de chrétien-ne-s dans le monde. Le COE appelle ses Églises membres à rechercher l'unité, un témoignage public commun et le service aux autres dans un monde où l'espoir et la solidarité portent en eux la possibilité de la justice et de la paix. Le COE collabore avec des fidèles de toutes les religions qui recherchent la réconciliation pour favoriser la justice, la paix et un monde plus équitable.*

Les citations des Saintes Écritures dans la version française sont tirées de la Traduction œcuménique de la Bible (TOB). Utilisé avec autorisation.

Autrice : Erin Green

Traduction depuis l'anglais.

Design : Nineteen Trees Creative

Production : Sara Speicher, WACC

ISBN : 978-2-8254-1823-9

### **World Association for Christian Communication**

308 Main Street, Toronto, ON, M4C 4X7 Canada

100 Church Road, Teddington, TW11 8QE Royaume-Uni

[www.waccglobal.org](http://www.waccglobal.org)

### **Conseil œcuménique des Églises**

150 route de Ferney, CP 2100

1211 Genève 2, Suisse

[www.oikoumene.org](http://www.oikoumene.org)

# LA JUSTICE NUMÉRIQUE

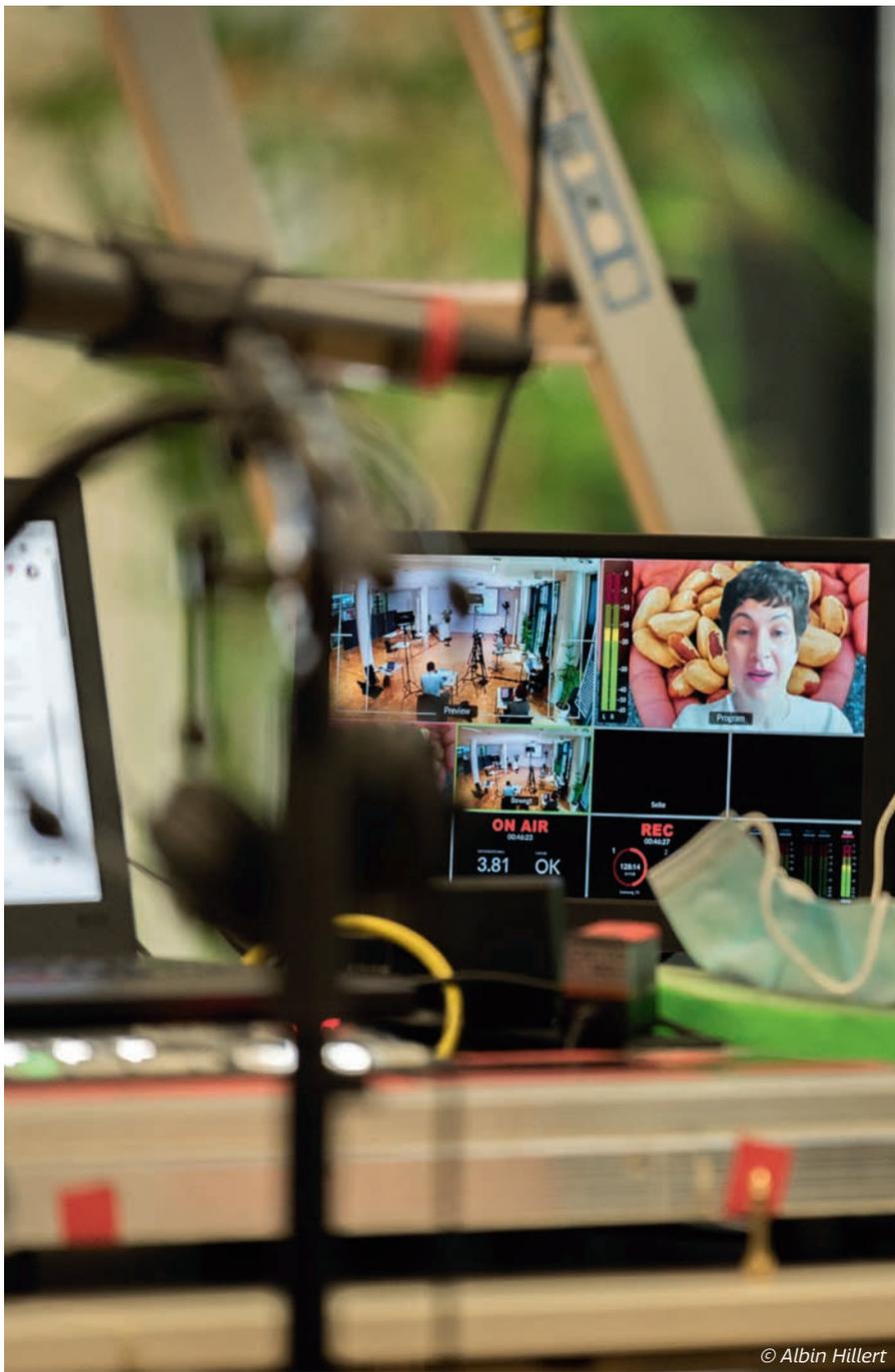
## GUIDE D'ÉTUDE ET D'ACTION

*Pour relever les défis et saisir les opportunités qui se présentent à l'ère numérique, nous devons adopter une approche participative, inclusive et holistique qui est non seulement internationale et intergénérationnelle, mais aussi fondée sur la valeur sacrée de la justice sociale.*

La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique, manifeste du symposium, septembre 2021

*Alors que nous nous sommes confrontés à ces opportunités et défis permanents et nouveaux, deux aspects intrinsèquement liés doivent jouer un rôle central dans notre vision et notre réflexion théologique sur la justice numérique :  
la relationnalité et la vulnérabilité.*

Un nouveau document de communication pour le 21<sup>e</sup> siècle :  
Une vision de la justice numérique (Conseil œcuménique des Églises)



© Albin Hillert

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	6
PRÉSENTATION DE LA JUSTICE NUMÉRIQUE	
Pourquoi la justice numérique ?.....	10
À la recherche de la justice numérique .....	12
CHAPITRE 1 : LES FRACTURES NUMÉRIQUES DANS UNE SOCIÉTÉ MONDIALE .....	15
CHAPITRE 2 : L'ACCÈS AUX ESPACES NUMÉRIQUES .....	22
CHAPITRE 3 : LA TRANSFORMATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES EN ARMES .....	29
CHAPITRE 4 : SURVEILLANCE, CENSURE ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE .....	37
CHAPITRE 5 : LE MONDE NUMÉRIQUE ET LES POPULATIONS MARGINALISÉES .....	45
CONCLUSION : ET APRÈS ? .....	53
RESSOURCES .....	56

## PRÉFACE

La possibilité que les *fake news* et les réseaux sociaux aient des répercussions négatives dans la vraie vie vous inquiète ? Les discours de haine en ligne et le *trolling* vous préoccupent ? Vous êtes engagé-e en faveur de la justice écologique et sociale, mais vous ne savez pas exactement quel est le lien avec le domaine du numérique ? Est-ce que vous, ou quelqu'un que vous connaissez, utilise(z) les technologies numériques pour renforcer la communauté, travailler ou plaider en faveur de la justice ? Si vous avez répondu oui à une de ces questions, vous êtes au bon endroit.

Ce guide n'offre qu'un aperçu d'une vision bien plus large en faveur de la justice numérique. Il expose des perspectives et des idées dans le but de faire advenir la justice écologique et sociale et de favoriser les droits humains et la démocratie dans tous les domaines où la communication numérique est en lien avec nos existences. Si les technologies numériques sont pratiquement omniprésentes dans nos vies, ici, nous traitons principalement des outils et plateformes relationnel-le-s qui créent du lien entre les personnes et nous permettent de communiquer.

*Nous opposerons une résistance populaire d'inspiration religieuse aux forces qui battent en brèche la dignité et l'épanouissement de la personne humaine dans les espaces numériques.*

*—La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique*

L'Association mondiale pour la communication chrétienne (WACC) et le Conseil œcuménique des Églises (COE) se sont véritablement donné les moyens de faire de cette vision une réalité. En septembre 2021, aux côtés de leurs partenaires œcuméniques Brot für die Welt (Pain pour le monde), Evangelische Kirche in Deutschland (Église évangélique d'Allemagne) et Evangelische Mission Weltweit (EMW, Œuvre missionnaire évangélique en Allemagne) ainsi que de la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants, ils ont rassemblé des chercheurs, des éducateurs, des activistes et des leaders religieux et de la société civile lors d'un symposium hybride intitulé « La communication pour la justice sociale à l'ère du numérique ». Des personnes du monde entier ont échangé sur l'influence qu'a eue la transformation numérique sur leurs communautés mais aussi sur leurs besoins, et espoirs, pour l'avenir. Après avoir écouté et pris la parole, fait preuve de discernement et interrogé, les participant-e-s, ensemble, ont rédigé un manifeste qui détermine le cap que nous suivrons à l'avenir.

Le manifeste qui en a été tiré, intitulé *La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique*, constitue une déclaration de nos espoirs et de nos ambitions. Il nomme les plus grands défis que nous constatons depuis une large variété de contextes et de cultures. Il propose des orientations et nous encourage tou-te-s, où que nous soyons, à prendre le parti de la justice numérique.

En préparation du rassemblement qui a lieu pour la 11e Assemblée du COE à Karlsruhe en 2022, le Comité central du COE a reçu un *Nouveau document de communication pour le 21e siècle : Une vision de la justice numérique*, qu'il a transmis à l'assemblée pour qu'elle puisse l'examiner et engager une réflexion à son sujet. S'appuyant sur le manifeste, ce document désigne les aspects suivants : fracture numérique, accessibilité, espace public, inégalité, éducation, justice entre les sexes, respect de la vie privée et la sécurité, militarisation et intelligence artificielle et cyberspace comme les principaux défis à relever pour parvenir à la justice numérique.

Les pages qui suivent vous présenteront les principales questions et problématiques qui ont émergé de ces deux textes. Vous pouvez lire ces chapitres seul-e ou, mieux encore, proposer à des ami-e-s ou à des membres de votre communauté confessionnelle de les découvrir ensemble !

Ce guide, court, a pour but d'attiser votre curiosité. Il met en avant certaines des problématiques liées à la justice numérique, mais pas toutes, loin s'en faut. Au cœur de la justice numérique se trouvent la communication numérique et ses impacts sur les personnes et les groupes marginalisé-e-s. Les ressources, études de cas, chiffres et questions constituent un tremplin pour la poursuite de l'apprentissage et de l'action. Vous pouvez lire le livre dans son intégralité ou choisir les chapitres dans l'ordre qui vous convient.

Nous sommes appelés à un voyage de justice et de paix, pour faire en sorte que tous aient la vie et qu'ils l'aient en abondance (Jean 10:10). La communication numérique présente des défis qui peuvent, à première vue, sembler impossibles à relever. Mais par l'intermédiaire de la foi, de l'éducation et de l'action, nous pouvons nous doter, nous et notre communauté fraternelle, des moyens de proclamer l'espoir et de rechercher la justice à l'ère numérique. Rejoignez-nous !

*Heureux ceux qui observent le droit et pratiquent la justice en tout temps !*

—Psaumes, 106:3

Vous retrouverez une sélection de ressources, et notamment les suggestions de lectures, de sites internet et de vidéos qui sont proposées à chaque chapitre, à la fin de ce guide. Vous trouverez également d'autres ressources sur le [site mondial de la WACC](#). Nous vous encourageons à vous interrompre dans la lecture de ce texte pour consulter ces ressources et, dans votre contexte, d'en trouver d'autres liées aux défis en matière de justice numérique exposés dans le présent guide.



## AVANT DE POURSUIVRE . . .

**Lisez** [La communication en faveur de la justice sociale à l'ère du numérique](#)  
[Un nouveau document de communication pour le 21e siècle : Une vision de la justice numérique.](#)



© Albin Hillert

# PRÉSENTATION DE LA JUSTICE NUMÉRIQUE

## POURQUOI LA JUSTICE NUMÉRIQUE ?

*Les technologies numériques transforment notre monde et les multiples espaces où nous vivons et évoluons. Ces technologies nous offrent de nouveaux moyens de communiquer, de nous informer, d'évoluer dans le monde, de défendre la dignité et les droits des personnes et de faire entendre notre opinion.*

– *Un nouveau document de communication pour le 21e siècle :  
Une vision de la justice numérique*

L'impact écologique et social de la communication numérique est bien trop important pour que des personnes, sociétés ou gouvernements puissants ne soient les seuls décisionnaires dans ce domaine. La cohésion sociale et l'intégrité de la création sont en jeu. La société civile, et en son sein les personnes et les communautés de foi, ont un rôle critique à jouer dans la création d'une communication numérique juste et équitable pour tous.

Tous les humains sont « une vraie merveille » (Psaumes 139 14:a), créés pour entrer en relation les uns avec les autres et avec l'ensemble de la création. Notre capacité à partager nos histoires et notre sagesse, à apprendre les uns des autres, à transmettre notre langue et notre culture et à nous élever contre l'injustice est centrale à notre humanité. Les outils de communication numérique contribuent à combler les fractures numériques, nous permettant de créer des relations, de faire acte de solidarité mutuelle et d'exprimer nos valeurs et nos identités de manières créatives et impactantes.

La communication numérique peut être une force en faveur du bien, portant en elle la promesse de la justice et de l'équité pour les personnes marginalisées partout dans le monde. Les outils et plateformes que nous employons en ligne peuvent nous permettre d'apprendre, de participer à la société et à la politique et de subvenir à nos besoins. Les espaces numériques peuvent être des lieux de rencontre, où nous exerçons nos droits à la communication et donnons naissance à de nouveaux forums publics pour l'apprentissage, le débat et l'engagement civique. Ces espaces peuvent donner lieu à un réel changement et cultiver des sociétés inclusives pour les personnes handicapées ou confrontées à des restrictions en raison, entre autres, de leur état de santé, de leur mobilité ou de leur revenu.

La communication numérique peut également aider les personnes à comprendre et à exercer leurs droits humains et civiques. Être connecté au monde entier, ou presque, nous permet de nous organiser et de

mobiliser en faveur de la justice sociale et écologique. Les personnes issues de minorités ethniques et raciales, de sexe féminin, réfugiées et migrantes ou handicapées, et toutes celles qui sont marginalisées, peuvent créer une communauté et établir des liens avec d'autres individus qui vivent la même expérience. Internet, les réseaux sociaux et le web ont également fait émerger de nouvelles voies de développement de sociétés justes et démocratiques. Ces avancées ont donné aux personnes les moyens de s'investir dans le journalisme citoyen ou l'activisme numérique, contrebalançant ainsi le pouvoir des gouvernements et des géants de la technologie.

Toutefois, ces mêmes technologies numériques peuvent également être des outils d'oppression et d'exclusion. Les fractures numériques créent des obstacles aux opportunités et à l'accès qui marginalisent encore davantage les communautés déjà exclues. La difficulté d'accès aux espaces numériques renforce les discriminations existantes et crée de nouvelles modalités d'exclusion des personnes vulnérables de l'éducation, de l'emploi et des processus démocratiques. Les plateformes numériques permettent les cyberattaques, le piratage informatique, le terrorisme ou le commerce d'armes automatiques. Les abus en ligne tout autant que la désinformation ou les discours de haine ont des conséquences dans la vie réelle : les personnes ciblées sont exposées à des menaces et à des violences, la démocratie est perturbée et les groupes vulnérables se détournent de la pleine participation aux espaces numériques. L'extraction de matériaux de fabrication, la confection des appareils, l'obsolescence programmée et les déchets technologiques ravagent les écosystèmes. Nos empreintes numériques sont suivies et nos données personnelles échangées à des fins de profit et de contrôle. Il s'agit là de défis qui sont propres au numérique et nécessitent une réflexion et une action inédites, dans l'intérêt de la justice.

*En répondant de manière œcuménique aux défis contemporains posés par la transformation numérique, la communauté œcuménique peut s'appuyer sur les ressources et les connaissances acquises au cours des sept dernières décennies pour relever les défis de la communication.*

— *Un nouveau document de communication pour le 21<sup>e</sup> siècle :  
Une vision de la justice numérique*

La communication numérique amplifie les injustices existantes, reflétant en ligne les inégalités et les oppressions qui sont constatées dans le monde réel. Mais elle donne également lieu à de nouvelles injustices, surtout lorsque les personnes sont laissées pour compte, la communication numérique devenant de plus en plus essentielle à la vie au XXI<sup>e</sup> siècle. Le contenu qui suit montre à quel point la justice numérique est urgente

pour tou-te-s, partout. En apprenant, en remettant en question, en nous organisant et en agissant, nous pouvons œuvrer en faveur de la justice numérique et de l'épanouissement de tou-te-s.

## À LA RECHERCHE DE LA JUSTICE NUMÉRIQUE

*La justice numérique exige à la fois une justice de genre, une justice climatique, une justice économique, une justice raciale et bien d'autres encore.*

*—La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique*

Si la communication numérique est partout autour de nous, le besoin de justice numérique l'est tout autant ! Dans ce guide, nous examinons les outils, plateformes et problématiques numériques qui influent sur nos modes de communication et sur les modalités d'exercice de nos droits à la communication. Ceux-ci relèvent de cinq domaines : les fractures numériques mondiales, l'accès aux espaces numériques, la transformation des ressources numériques en armes, les groupes marginalisés et la surveillance.

Il nous est impossible ici d'aborder l'intégralité des sujets et des questions : nous visons donc à vous proposer une ressource inclusive et variée qui vous donnera envie d'en apprendre davantage et d'agir pour donner naissance à un mouvement de transformation. Notre méthode est interculturelle, intergénérationnelle et mondiale. Elle a pour objectif de créer et d'entretenir des relations par-delà tous les types de différences et de fossés. Gardant cela à l'esprit, voici cinq points de départ qui vous guideront à mesure que vous progresserez dans ce texte.

### 1. LES DROITS HUMAINS ET CIVIQUES

*Pour faire de la justice numérique une réalité, il faut . . . des politiques et mesures gouvernementales éclairées et soutenues par la société civile, mais aussi fondées sur la dignité humaine, les droits de la personne et les principes démocratiques.*

*—La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique*

Les droits humains et civiques servent de cadre pour la justice numérique. Ils peuvent nous aider à plaider en faveur du changement et à agir de manière solidaire avec les groupes marginalisés. Nous pouvons tirer parti des législations existantes pour protéger les personnes et les communautés vulnérables. La communication numérique peut permettre aux personnes d'exercer les mêmes droits et de disposer des mêmes devoirs. Les espaces numériques sont une extension des espaces physiques tout autant que les droits en ligne sont une extension des droits hors ligne.

## 2. LES DROITS À LA COMMUNICATION

*Quel que soit le sujet traité (violences faites aux femmes ou aux enfants, pauvreté, règlement des conflits, autodétermination, racisme, migration, droits du travail, droits des peuples autochtones, santé, terres, climat), il est difficile d'agir sans une communication efficace.*

*—La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique*

La communication, et notamment numérique, est un droit humain. Le droit de communiquer et le droit d'être en communication rendent toute justice possible. Le monde dépendant de plus en plus des appareils et plateformes numériques, il est critique de faire respecter les droits à la communication dans les espaces numériques. Il s'agit notamment de protéger la liberté d'expression, de garantir de manière pérenne un accès équitable aux outils de communication numériques, de permettre un flux ouvert d'informations et d'assurer la sécurité, la dignité et le respect de la vie privée de tou-te-s les utilisateur-ice-s.

## 3. L'INCLUSION ET LA PARTICIPATION

*Une participation active à l'espace numérique peut contribuer à [la] participation pleine et entière dans tous les domaines de la vie.*

*—La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique*

Si nous sommes tou-te-s touché-e-s par l'avènement de la communication numérique, elle nous affecte de différentes manières. Toute approche inclusive et participative de la justice numérique se doit d'honorer la diversité des besoins et des expériences humain-e-s. Elle donne une place à tou-te-s mais amplifie les perspectives et préoccupations des personnes marginalisées. Elle cultive un dialogue accessible et juste, permettant à tou-te-s de participer en fonction de leur culture, langue et moyen de communication.

## 4. LA CRITIQUE DU POUVOIR ET LA RÉSISTANCE À CELUI-CI

*Nous avons souligné la nécessité d'accroître la responsabilité et la transparence des grandes entreprises qui ont les moyens d'influencer et d'orienter les discours publics et politiques.*

*—La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique*

Le pouvoir sur la communication numérique est aux mains d'une poignée de personnalités et de multinationales. Ce pouvoir est mis au service du profit et du contrôle des personnes, menant à l'exploitation de l'humanité et de la Terre. La consolidation du pouvoir de la tech a créé un monde numérique où les discriminations et l'extrémisme sont légion. La recherche de la justice numérique exige de comprendre, et de critiquer, la manière

dont ce pouvoir influence l'ensemble de notre communication numérique. L'action populaire d'inspiration religieuse contribue au respect de la dignité humaine pour faire en sorte que la communication numérique soit au service des personnes et non du pouvoir et du profit.

## 5. LA CONSTRUCTION D'UN MOUVEMENT DE TRANSFORMATION

*Pour faire de la justice numérique une réalité, il faut un mouvement qui transforme les personnes, les communautés humaines, les établissements d'enseignement, les agences médias et la société civile – y compris les communautés de foi.*

*—La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique*

La recherche de la justice numérique est notre mission collective. Elle nécessite des dons et des sagesse varié-e-s, et doit s'appuyer sur la justice sociale et écologique. En parallèle de l'action de la société civile, nous avons besoin de législations nationales et internationales qui favorisent les droits humains et la démocratie par l'intermédiaire de la communication numérique, et en s'aidant de celle-ci. Les communautés religieuses ont la possibilité non négligeable de plaider en faveur d'outils et de plateformes numériques sûr-e-s, accessibles et équitables pour tou-te-s, et de contribuer à les créer.

### AVANT DE POURSUIVRE . . .

#### **Lisez**

[Impacts of digital transformation on communities and Societies](#) (« Les impacts de la transformation numérique sur les communautés et les sociétés », Ellen Ueberschär, *Media Development*)

[Our digital ecology](#) (« Notre écologie numérique », Dean Dettloff, *Media Development*)

#### **Visionnez**

[The 9 Principles to Promote Social Justice in the Digital Age](#) (« 9 principes pour promouvoir la justice sociale à l'ère numérique »)

#### **Agissez**

Testez vos connaissances sur la justice numérique grâce à [notre petit quiz](#) !



1

# LES FRACTURES NUMÉRIQUES DANS UNE SOCIÉTÉ MONDIALE





*L'option préférentielle pour les personnes pauvres et vulnérables exprimée dans la Bible (Mt 5) oriente notre attention vers le dénuement en matière d'information et vers les fractures numériques dans le contexte mondial de la numérisation.*

*—La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique*

**En bref :** L'expression « fractures numériques » désigne les différences dans l'accès et les chances créées par les technologies numériques. Ces fractures sont exacerbées par les facteurs sociaux tels que la classe sociale, le genre ou la race. La communication numérique peut créer de nouvelles fractures ou approfondir les fractures existantes. Elle peut également contribuer à les combler, par l'intermédiaire de technologies ouvertes, abordables et accessibles.

**Termes clés :** fractures numériques, accessibilité, caractère abordable

## LES FRACTURES NUMÉRIQUES : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Simplement, les fractures numériques sont les fossés entre les personnes disposant d'un accès à la technologie, aux appareils et aux aptitudes numériques et celles dont ce n'est pas le cas. Il s'agit d'un fossé de privilège et de pouvoir. La mondialisation s'appuie en très grande partie sur la numérisation. Les personnes qui ne peuvent pas accéder pleinement aux technologies de l'information sont très concrètement mises sur la touche de nombreux aspects de la société. Les inégalités existantes en matière de richesse, d'opportunités et d'éducation contribuent à l'élargissement des fractures numériques. Les personnes et les groupes marginalisé-e-s subissent celles-ci de manière disproportionnée. Si la communication numérique constitue un outil puissant en faveur de la justice et de la cohésion sociales, les outils et plateformes numériques contribuent également à la création de nouvelles injustices. Dans ce chapitre, nous



Près de la moitié des 8 milliards d'habitants de la planète n'ont pas d'accès Internet ni la capacité d'utiliser les technologies numériques à leur plein potentiel.

QUELQUES CHIFFRES . . . QUELQUES CHIFFRES. . . QUELQUES

nous pencherons sur les questions d'accessibilité et de caractère abordable ainsi que sur d'autres facteurs sociaux qui favorisent les fractures numériques.

## À QUOI SONT DUES LES FRACTURES NUMÉRIQUES ?

L'injustice et les inégalités créent des fractures numériques ou entraînées par des facteurs numériques. Elles-mêmes découlent de problèmes systémiques tels que le racisme, la misogynie ou le colonialisme. Les fractures numériques sont élargies, ou au contraire réduites, en fonction des langues que l'on parle, du niveau d'éducation, du lieu de naissance, de l'âge, du genre, etc. Les facteurs technologiques et sociaux jouent sur la manière dont nous nous formons sur les technologies de communication numérique, et les utilisons. Par exemple, parler anglais et grandir dans un foyer équipé d'appareils numériques constituent d'immenses avantages dans la maîtrise de tous les types de communication numérique.

## L'ACCESSIBILITÉ ET LE CARACTÈRE ABORDABLE

L'accessibilité et le caractère abordable forment les points de départ de l'utilisation de l'ensemble des technologies de communication numérique. Les pays riches ouvrent la voie en définissant des règles qui s'appliquent à eux-mêmes dans les espaces numériques, en construisant des infrastructures numériques et en élargissant l'accès grâce aux services, notamment autour des aptitudes à se servir des outils numériques. Cependant, de nombreuses personnes, même dans ces pays, sont laissées de l'autre côté du fossé numérique en raison d'obstacles liés à la langue, à la classe, à l'éducation ou aux difficultés financières. Cela renforce les



En Asie du Sud, les femmes ont **70 %** moins de chances d'avoir un smartphone que les hommes.

**70 POUR CENT**

**10 langues** représentent à elles seules plus de **80 pour cent** du contenu sur le web. Il y a plus de **6 000** langues dans le monde.

QUELQUES CHIFFRES... QUELQUES CHIFFRES... QUELQUES CHIFFRES

The infographic features a yellow smartphone icon with the text '70 POUR CENT'. To the right, a person in a yellow shirt and red pants sits on a blue box, surrounded by floating yellow circles containing various characters like 'ë', 'ç', 'ř', '3', 'ř', 'ü', 'a'. The background is dark blue.

fractures existantes et en crée de nouvelles car les groupes marginalisés ont du mal à accéder à la scolarisation, à l'emploi ou aux services.

Dans les pays situés de l'autre côté du fossé numérique, les personnes font bien souvent face à d'immenses difficultés d'accès aux appareils et aux plateformes de communication numérique. Les catastrophes naturelles interrompent l'accès ou détruisent les infrastructures. Les crises sous la forme par exemple de troubles civils ou de conflits rendent difficile, voire impossible, l'accès, souvent de manière soudaine. Les coupures d'Internet sont de plus en plus fréquentes, près de 200 ayant été dénombrées dans plus de 30 pays en 2021 uniquement.

L'accès dépend également du coût et de la disponibilité des appareils et services numériques. De nombreuses personnes n'ont pas les moyens d'avoir une bonne connexion Internet à domicile, ou doivent partager les appareils à plusieurs. Ainsi, il est difficile pour beaucoup de répondre aux demandes de l'école et du travail, ou même de démontrer une aptitude élémentaire à se servir des outils numériques.

## LES FACTEURS SOCIAUX

L'accès aux appareils et aux services numériques ainsi que la capacité à se les procurer ne forment que la partie émergée de l'iceberg de la fracture numérique. Les facteurs sociaux et contextuels sont déterminants pour établir de quel côté du fossé numérique nous nous trouvons. Les appareils, infrastructures et plateformes de communication numérique sont contrôlé-e-s par une poignée de personnalités et de gouvernements. Ceux et celles qui contrôlent les espaces numériques donnent priorité au profit par rapport aux personnes et exercent une influence immense sur les modalités, les moments et les finalités de nos communications par voie numérique. Par exemple, les quartiers défavorisés économiquement ont généralement un moins bon accès Internet, ce qui rend plus difficile pour les étudiant-e-s de suivre les cours en ligne même dans le cas où ils disposent de bons appareils.

Les fractures numériques touchent de manière disproportionnée les femmes, les populations autochtones, les personnes handicapées, les minorités raciales et ethniques, les minorités linguistiques et ethniques, les groupes défavorisés économiquement, les personnes vivant en milieu rural, les réfugié-e-s et toutes les personnes confrontées à la discrimination et à l'exclusion sociales. Les marginalisations systématiques constatées dans la vie réelle se reproduisent, et sont même souvent amplifiées, en ligne.

## LA RÉDUCTION DES FRACTURES NUMÉRIQUES

Pour commencer à réduire les fractures numériques, il faut d'abord identifier leurs aspects techniques et sociaux. Il est essentiel que ces facteurs soient examinés de manière intersectionnelle, c'est-à-dire en cherchant à comprendre comment différentes expériences se combinent pour renforcer encore davantage le fossé dans l'accès à l'univers numérique.

Tout le monde devrait avoir accès aux appareils et aux technologies numériques et aux aptitudes critiques nécessaires à leur utilisation. Les personnes auraient alors les moyens de participer de manière plus significative aux décisions qui ont une incidence sur leur vie et celle de leurs communautés. Individuellement et collectivement, nous pouvons agir pour construire des ponts numériques. Nous pouvons nous éduquer nous-mêmes, et aider à éduquer les autres. Nous pouvons mettre en œuvre des actions de plaidoyer par l'intermédiaire de la société civile et établir des partenariats avec des organisations et groupes ayant une expérience directe des problématiques diverses qui contribuent aux fractures numériques. Nous pouvons, et c'est un élément non négligeable, nous appuyer sur notre travail existant en faveur de la justice sociale en tant que ressource pour la création d'espaces numériques libres, démocratiques et publics.

### ÉTUDE DE CAS

Les lacunes dans les aptitudes à se servir des outils numériques contribuent à des fractures numériques néfastes. Dans la bande de Gaza, c'est la population dans son ensemble qui a besoin de compétences et de formations dans ce domaine. Les personnes n'ont pas la capacité de se protéger en ligne ou d'accéder au plein potentiel des sociétés numérisées pour leur travail et leur éducation. Elles évitent souvent les espaces numériques ou sont vulnérables à l'exploitation et aux délits en ligne.

Le Centre médiatique communautaire (CMC) a été fondé à Gaza en 2007 pour contribuer à combler le fossé entre les personnes marginalisées et les médias. En effet, ces derniers tendent à accorder beaucoup d'importance aux personnalités et aux questions politiques. Le CMC plaide en faveur d'un rééquilibrage de la couverture médiatique des problèmes pour mettre en lumière des sujets importants aux yeux des femmes et des jeunes.

Par l'intermédiaire d'ateliers de renforcement des capacités et de sensibilisation, le CMC aide l'ensemble des habitant-e-s de la bande de Gaza à se servir des plateformes numériques de manière efficace et sécurisée. Parmi les principales parties prenantes, on compte des jeunes femmes diplômées de programmes sur les médias, des activistes des droits humains et des influenceur-euse-s sur les réseaux sociaux. Plus de 500 femmes ont participé à cette formation. Quel-le-s que soient leur milieu social et leurs études, elles sont désormais en mesure d'aller former d'autres personnes.

*—D'après une présentation d'Andalib Adwa, directeur du Centre médiatique communautaire de Gaza lors du symposium sur la justice numérique organisé en septembre 2021 par le Conseil œcuménique des Églises et l'Association mondiale pour la communication chrétienne.*

## LE LIEN AVEC NOTRE FOI

Tous les êtres humains sont créés pour les relations et la communication. Il s'agit d'un aspect central dans notre humanité et dans ce que signifie d'être créé-e-s à l'image de Dieu. En comblant les fractures numériques, nous formons des relations justes et équitables. La communication numérique accessible et abordable pour tou-te-s est une expression de solidarité, une manière d'incarner dans nos vies l'option préférentielle pour les personnes pauvres décrite dans la Bible. Nous devons placer toutes les personnes qui sont, du point de vue numérique, marginalisées et privées de leur puissance d'action au cœur de l'ensemble de nos prières, de notre discernement et de nos réflexions théologiques au sujet des fractures numériques dans une société mondiale.

*Le jeûne que je préfère, n'est-ce pas ceci : dénouer les liens provenant de la méchanceté, détacher les courroies du joug, renvoyer libres ceux qui ployaient, bref que vous mettiez en pièces tous les jougs !*

*—Esaïe, 58:6*

## QUESTIONS DE RÉFLEXION

- La communication renforce la connexion. Dans quel cadre rencontrez-vous personnellement des fractures numériques ? Que pouvez-vous mettre en œuvre pour les combler ?
- Quelles fractures numériques, selon vous, sont les plus importantes dans votre pays ? Cherchez des études réalisées par votre gouvernement ou des universités et identifiez les facteurs sociaux, politiques et technologiques qui créent, ou font perdurer, ces problèmes.
- Que pouvons-nous faire pour faire en sorte que les technologies de communication numérique qui seront mises au point à l'avenir n'engendrent pas de nouvelles fractures numériques ? Qui doit être inclus-e à la conception et à la réglementation des technologies de communication numérique dès le départ ?
- Quel rôle les Églises peuvent-elles jouer dans la réduction des fractures numériques ? Comment la société civile, y compris les organisations religieuses, peut-elle s'appuyer sur la communication numérique pour rassembler davantage les gens ?

### AVANT DE POURSUIVRE . . .



#### Lisez

Digital Media and Divide in Ethiopia  
(« Médias et fracture numériques »,  
Tedla Desta, *Media Development*)

Democratizing the Public Sphere  
(« Démocratiser la sphère publique »,  
Philip Lee, *Media Development*)

#### Visionnez

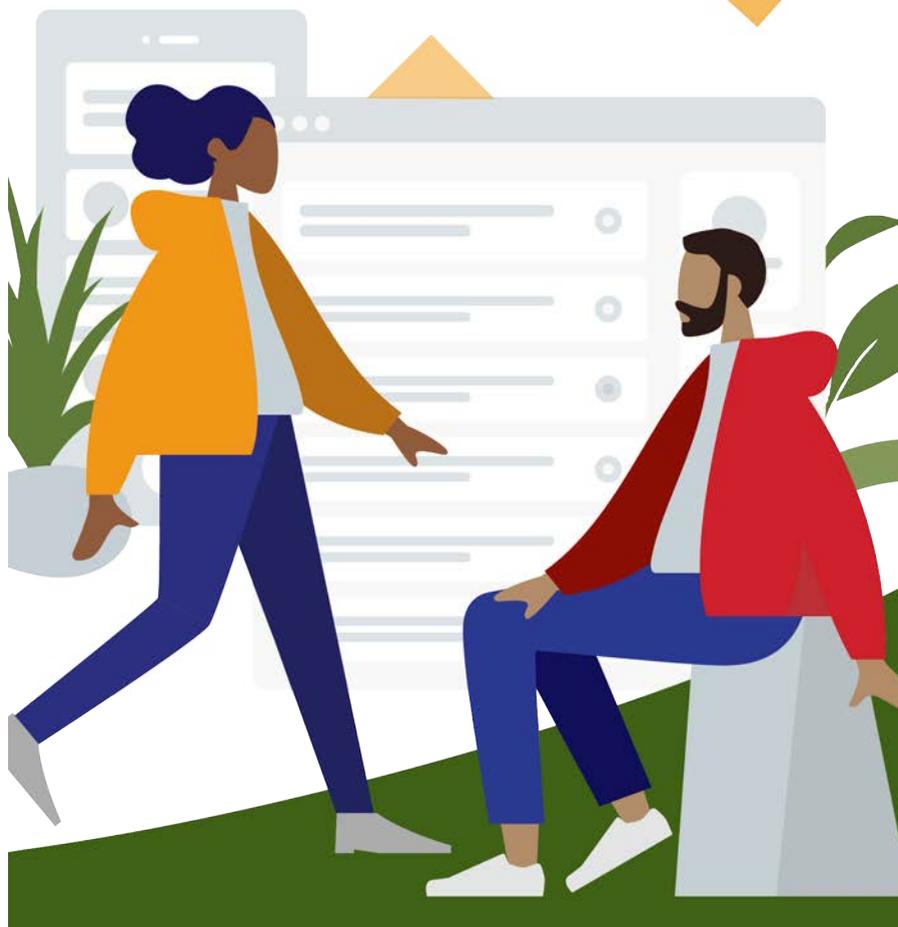
Sexism and the Digital Divide  
(« Le sexisme et la fracture numérique »)

#### Agissez

Identifiez trois choses que vous pouvez faire cette semaine pour combler une fracture numérique.

2

## L'ACCÈS AUX ESPACES NUMÉRIQUES





*[L'espace public] est l'espace où les États et le grand public communiquent, celui où la population (y compris les médias) peut exprimer ses pensées et ses sentiments et participer de façon démocratique. La numérisation offre la possibilité d'agrandir cet espace, mais les restrictions de la liberté numérique peuvent aussi le rétrécir.*

*—La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique*

**En bref :** Les espaces numériques sont des espaces en ligne dans lesquels les personnes peuvent exercer leur droit à la communication. Ils peuvent également favoriser l'inclusion, surtout pour les personnes handicapées ou confrontées à des restrictions liées à leur santé ou à une mobilité limitée ou réduite. Toutefois, il existe des obstacles importants à l'accès, en raison desquels les espaces publics numériques deviennent biaisés et dangereux et favorisent l'exclusion.

**Termes clés :** obstacles, accès, droits à la communication, espace public

## LES ESPACES NUMÉRIQUES : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les espaces numériques sont des lieux de communication, de rencontre, d'expression et d'échange d'idées, à l'instar d'une place publique dans une ville. Les droits dans les espaces numériques doivent être une extension des droits dans d'autres espaces publics. Malheureusement, ces espaces en ligne sont trop souvent détournés pour le profit des entreprises ou la surveillance d'État. Les droits à la communication dans ces espaces s'en trouvent ainsi restreints, entraînant un rétrécissement plutôt qu'un développement de nos espaces publics en ligne. Pour faire en sorte que les espaces publics numériques soient sains et prospères, nous devons protéger la démocratie, les droits fondamentaux, la responsabilité mutuelle et la solidarité en ligne.

Google contrôle près d'un tiers de la publicité en ligne dans le monde, plus de **80 %** de son chiffre d'affaires de **147** milliards de dollars (plus de 130 milliards d'euros) provenant des annonces en ligne en 2020.



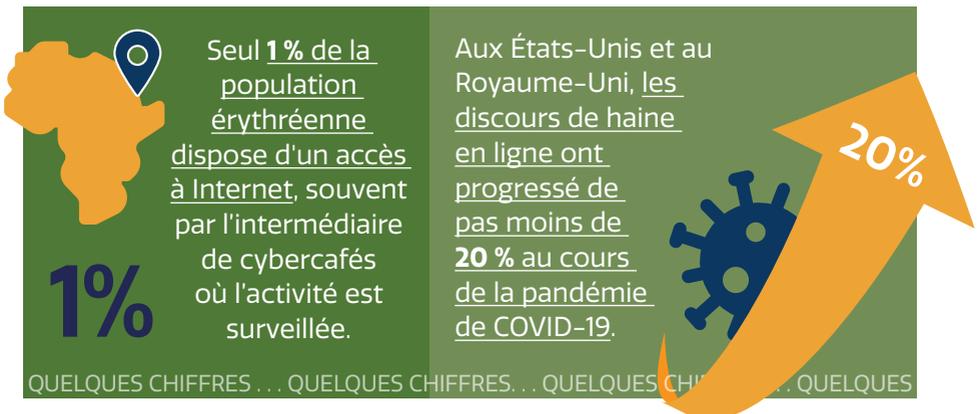
QUELQUES CHIFFRES . . . QUELQUES CHIFFRES . . . QUELQUES CHIFFRES . . . QUELQUES

## LES OBSTACLES À L'ACCÈS

L'amélioration des espaces publics numériques passe par la participation pleine et entière de tou-te-s à nos sociétés. L'exclusion et la marginalisation diminuent la qualité de ces espaces, laissant de côté des voix et des expériences pourtant précieuses. Cela mène à des discours biaisés et non représentatifs et encourage les personnes à vivre de manière cloisonnée.

Les difficultés à accéder aux espaces de communication numérique et à les utiliser peuvent être dues à de nombreux facteurs. Les opportunités peuvent être restreintes par la consolidation du pouvoir des entreprises de la tech, l'excès de pouvoir des gouvernements, le manque d'éthique dans la conduite des entreprises ou les violations des droits humains ou civiques. La surveillance limite les libertés en ligne et renforce la vulnérabilité sur Internet. Les ressources financières, le niveau d'éducation et le genre sont également des facteurs qui ont une influence considérable sur nos modalités d'accès aux technologies de communication numérique et d'utilisation de celles-ci.

La concentration de la propriété des médias de masse, y compris les réseaux sociaux, signifie que la plupart des espaces numériques sont contrôlés à des fins de profit. Quelques sociétés du domaine de la tech, principalement américaines, sont désormais plus riches et puissantes que la plupart des pays du monde. Si la valeur de Meta (anciennement Facebook) a énormément fluctué car les utilisateur-riche-s les plus jeunes passent à d'autres plateformes de réseaux sociaux, sa valeur fin 2022, établie juste en dessous de 500 milliards de dollars des États-Unis (plus de 450 milliards d'euros), est supérieure à celle du PIB de nombreux pays. Meta et les autres géants de la tech fonctionnent sans réelle supervision pour protéger les utilisateur-riche-s, minimiser la désinformation ou pénaliser les discours de haine et le discrédit des processus démocratiques.



Les personnes marginalisées sont souvent vulnérables dans les espaces numériques. Les discours de haine en ligne, les menaces et le harcèlement, le *trolling* et la fraude touchent de manière disproportionnée les femmes, les minorités raciales et ethniques et les membres de la communauté LGBTQ+. Les journalistes et les défenseur-euse-s des droits humains sont également souvent en danger car ils enquêtent sur des groupes, sociétés et gouvernements puissants, et les remettent en cause. Non seulement cela restreint la participation dans les espaces numériques, mais cela peut également se traduire par des violences physiques et même des décès.

Les personnes handicapées sont confrontées à l'exclusion sociale dans pratiquement tous les lieux, et les espaces numériques n'y font pas exception. D'un côté, les appareils et plateformes numériques peuvent faciliter le mouvement, la conversation, les activités récréatives ou le travail rémunéré. Mais de l'autre côté, les technologies de communication numérique ne sont pas toutes conçues pour être accessibles dès le départ. La conception inclusive tient compte de l'ensemble des utilisateur-riche-s. Elle peut inclure des raccourcis faciles d'utilisation, des moyens d'annuler facilement des actions involontaires, une conception simple ou des options de lecture d'écran intégrées. Ces fonctionnalités de conception permettent à tou-te-s de jouir plus facilement des droits à la communication.

## LA PROTECTION DES ESPACES NUMÉRIQUES

Favoriser l'accessibilité et la sécurité des espaces numériques est une tâche qui nous incombe à tou-te-s, y compris les gouvernements, les entreprises de la tech, la société civile et les utilisateur-riche-s.

- Les réglementations et les législations doivent protéger les utilisateur-riche-s plutôt que les entreprises. Les législations doivent être orientées vers la protection des personnes, surtout celles qui sont marginalisées et celles qui utilisent la communication numérique pour défendre les droits humains et civiques.
- Les entreprises, des start-up aux grands groupes de la tech, doivent donner priorité à la conception universelle et à l'accessibilité à toutes les phases de la mise au point des technologies de communication numérique.
- La société civile, et notamment les Églises et les groupes religieux, peut aider les personnes marginalisées et vulnérables à accéder aux espaces numériques et à exercer leurs droits à la communication. Nous pouvons également prendre soin des espaces numériques consacrés à la justice sociale et écologique, en utilisant les plateformes pour la non-violence, la paix juste et l'aptitude à se servir des outils numériques.

- Individuellement, nous pouvons choisir des technologies en *open access*, en *open source* ou issues du commerce équitable quand c'est possible. Nous pouvons plaider en faveur du droit à la réparation des appareils. Nous pouvons enfin signaler le harcèlement en ligne et la désinformation et mettre en œuvre des mesures pour contrer le discours de haine.

## LES DROITS À LA COMMUNICATION

Les droits à la communication contribuent à surmonter les obstacles sociaux, culturels, et politiques et technologiques à l'accès aux outils et aux plateformes de communication numérique et à leur utilisation sécurisée. Ces droits fondamentaux garantissent l'aptitude à se servir des outils numériques, l'éducation et la formation, la participation aux débats, l'accessibilité pour tou-te-s et la création d'espaces numériques sûrs. Ces droits protègent également les personnes de la surveillance et de la censure. Ils défendent la liberté de la presse, le droit d'être en désaccord et d'autres droits humains et civiques. Les droits à la communication garantissent la communication numérique pour *tou-te-s*.

Lorsque les communautés ont accès à une communication numérique fiable et sûre, elles s'en trouvent autonomisées. Les personnes dotées d'aptitudes à se servir des outils numériques, protégées et connectées peuvent impulser un réel changement dans la mise au point, l'utilisation et la réglementation des technologies de communication numérique. Elles peuvent s'organiser pour revendiquer et défendre leurs droits, contribuant ainsi à un mouvement de transformation en faveur de la justice numérique.

## ÉTUDE DE CAS

La transition rapide vers les sociétés numérisées, accélérée en raison de la pandémie, a exacerbé l'exclusion sociale des personnes privées d'accès aux outils et technologies numériques. La People's Internet Initiative (« initiative Internet pour les gens »), lancée en Amérique latine, s'est penchée sur la manière dont l'ère numérique est à la fois utopique et dystopique. Le groupe formé à cette occasion a proposé des mesures concernant les politiques publiques, des technologies alternatives et des moyens d'atténuer les impacts négatifs dans cinq domaines clés : le travail, l'éducation, l'agriculture et la vie rurale, les médias et la communication et les droits numériques collectifs.

Des études ont montré que les fermetures d'école dues à la pandémie ont empiré la situation dans la région. Les plateformes éducatives commerciales ont contribué à la privatisation et l'apprentissage en ligne a rendu encore plus privilégié-e-s les élèves qui l'étaient déjà. Dans l'agriculture, la technologie numérique a favorisé les grandes entreprises, accéléré la commercialisation des terres et nuï aux petites exploitations agricoles.

Internet est un service public de base, et doit le rester. Pour devenir universel, l'accès ne doit pas impliquer une exploitation universelle. Si les données sont devenues les entrants de base pour la génération de richesse dans l'économie numérique, elles appartiennent aux personnes et, à ce titre, doivent être protégées. Les propositions de la People's Internet Initiative incluent la gestion communautaire des technologies numériques, la prise en charge de logiciels libres et ouverts, la création de plateformes de distribution, la mise à disposition de formations sur l'utilisation des outils numériques et la promotion de l'autonomie technologique. La masse critique est essentielle pour pouvoir faire progresser ces propositions. . . mais pour résoudre ces problèmes, nous devons changer de modèle.

*—D'après une présentation de Sally Burch, directrice exécutive de l'Agence latino-américaine d'information lors du symposium sur la justice numérique organisé en septembre 2021 par le Conseil œcuménique des Églises et l'Association mondiale pour la communication chrétienne.*

## LE LIEN AVEC NOTRE FOI

Les prophètes bibliques ont continuellement appelé à une justice qui « jaillisse comme les eaux » (Amos 5:24). Les critiques théologiques du pouvoir s'appliquent à ceux et celles qui détiennent et contrôlent nos lieux de rencontre numériques. Nous devons œuvrer en faveur de la résistance populaire d'inspiration religieuse à ces pouvoirs pour permettre à tou-te-s de participer pleinement aux espaces numériques.

*Apprenez à faire le bien, recherchez la justice, mettez au pas l'exacteur, faites droit à l'orphelin, prenez la défense de la veuve.*

*—Esaïe 1:17*

## QUESTIONS DE RÉFLEXION

- Vous sentez-vous libre de vous exprimer en ligne ? Quelles hésitations avez-vous concernant les éléments que vous publiez et comment ils seront utilisés ?
- Avez-vous en tête des moyens de nous protéger mutuellement en ligne et de rendre les espaces publics numériques plus sûrs pour les personnes vulnérables et marginalisées ?
- Savez-vous comment vos données personnelles en ligne sont collectées et utilisées ? Voici un processus en 7 étapes qui est un bon début pour comprendre votre empreinte numérique et vous protéger dans les espaces numériques.
- Comment la société civile, y compris les communautés confessionnelles, peut-elle apporter une contribution positive aux espaces publics numériques ?

## AVANT DE POURSUIVRE . . .



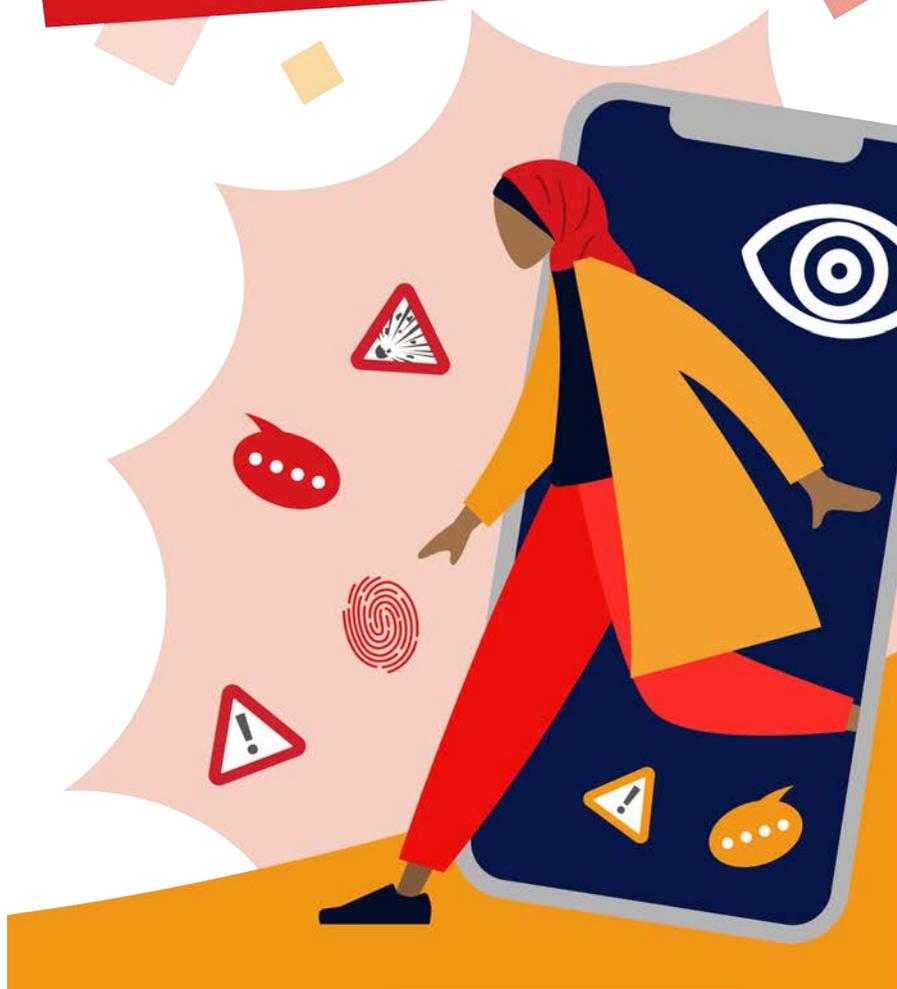
**Lisez** Participatory Video for Citizen Mobilisation in South Africa (« Vidéo participative pour la mobilisation citoyenne en Afrique du Sud », Tamara Plush, *Media Development*)

**Visionnez** Presentation on Public Space (« Présentation sur l'espace public », Goran Buldioski)

**Agissez** Contribuez à faire de la justice numérique une question mondiale ! Utilisez vos aptitudes linguistiques pour traduire les principes en faveur de la justice numérique dans votre langue.

3

# LA TRANSFORMATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES EN ARMES





*Les technologies numériques font l'objet d'investissements militaires et sont à leur tour militarisées, ce qui accroît les risques dans les situations de guerre et de conflit.*

– Un nouveau document de communication pour le 21<sup>e</sup> siècle :  
Une vision de la justice numérique

**En bref :** Les outils et les plateformes de communication numérique mettent à disposition des personnes des moyens puissants d'établir des relations et d'exercer leurs droits humains et civiques. Mais ils peuvent également contribuer à propager la haine, la violence et les mensonges, et mettre à mal le progrès démocratique. La plupart du temps, la transformation des ressources numériques en armes porte préjudice aux minorités ethniques et raciales, aux femmes, aux réfugié-e-s et aux migrant-e-s, aux personnes handicapées et à certains groupes religieux.

**Termes clés :** discours de haine, *fake news*, désinformation, militarisation.

## LA TRANSFORMATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES EN ARMES : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les outils et technologies de communication numérique recèlent un immense potentiel transformateur, dans le positif mais aussi dans le négatif. D'un côté, nous trouvons les opportunités de changement positif, le renforcement des droits à la communication, la créativité et la création de liens. De l'autre côté, les preuves s'accumulent que ces mêmes ressources numériques seront de plus en plus employées à des fins de violence, de destruction et d'abus. La transformation des ressources numériques en armes a lieu lorsque celles-ci sont utilisées pour nuire et pour infliger des dommages aux personnes, mais aussi aux écosystèmes et aux sociétés. Les discours de haine et le cyberharcèlement portent encore davantage préjudice aux personnes qui sont déjà vulnérables. Les *fake news* et la désinformation érodent la confiance envers les médias et déstabilisent la démocratie. Les investissements militaires d'envergure détournent les ressources de l'éducation, de la santé ou de la justice climatique au profit de la guerre. Ces dommages ne sont pas uniquement numériques. Ils alimentent les traumatismes, les violences et les décès dans la réalité et sont également déterminants dans les modalités, les moments et les motifs d'engagement dans les conflits et les guerres.

## LES DISCOURS DE HAINE

Les discours de haine ont une signification différente selon la situation. Leurs définitions et leurs conséquences juridiques ne sont pas les mêmes partout dans le monde. Il existe, toutefois, des constantes qui nous aident à comprendre les discours de haine ainsi que l'impact qu'ils peuvent avoir sur les personnes. Tout d'abord, les discours de haine et les contenus haineux prennent pour cible des groupes ou membres d'un groupe qui ont en commun une caractéristique telle que la race ou le genre. Par exemple, les migrant-e-s ou les réfugié-e-s peuvent faire l'objet de discours de haine en raison de leur religion ou de leur origine nationale. Ensuite, la haine a besoin d'un « autre », d'une altérité, et se fonde sur des stéréotypes négatifs. Les discours de haine souhaitent que ceux et celles à qui ils s'adressent perçoivent les autres êtres humains comme différents, étranges et menaçants. Ils exagèrent nos différences et éliminent tous les éléments qui favorisent l'empathie et la compréhension.

Il est aisé d'être anonyme en ligne, et même un peu trop. La majeure partie de nos actions dans les espaces numériques n'est associée à aucune obligation de rendre des comptes, surtout lorsque nous pouvons nous cacher derrière des avatars ou des noms d'utilisateurs. Ainsi, nous sommes plus susceptibles de dire et de faire des choses que nous ne dirions ou ferions pas dans la vraie vie. Le partage de contenu haineux nécessite un effort minimal ; il s'agit souvent d'une réaction rapide. Plus nous sommes confronté-e-s à des contenus haineux, plus, petit à petit, ils font partie de la normalité de notre expérience en ligne. Par opposition, la diffusion d'informations par l'intermédiaire du dialogue, de l'action coordonnée et du reportage nécessite des efforts beaucoup plus concentrés.

En une année seulement, **24 000** sympathisant-e-s du groupe terroriste communément appelé l'État islamique ont tweeté plus de **17 millions** de fois.



QUELQUES CHIFFRES ... QUE

... QUELQUES

## LES FAKE NEWS ET LA DÉSINFORMATION

Les réseaux sociaux ont marqué l'entrée dans une nouvelle ère de la communication numérique et ont mené à l'avènement des *fake news*, de la désinformation et des fausses informations. L'expression *fake news* désigne des informations erronées ou trompeuses présentées comme réelles. Elles sont mensongères et ont souvent pour objectif d'occasionner une confusion, de nuire ou de générer du profit. Les fausses informations désignent les informations erronées ou les affirmations non fondées ; la désinformation désigne la même chose mais diffusées dans le but d'entraîner des dommages, de la destruction ou du chaos.

*Des campagnes numériques de fake news, motivées par des considérations politiques, sapent les processus démocratiques et le journalisme responsable.*

*—La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique*

N'importe qui peut répandre des *fake news* et de la désinformation en ligne sans que n'y soient associées une réelle obligation de rendre des comptes ou de réelles conséquences. Les algorithmes des réseaux sociaux empirent la situation en récompensant les publications qui bénéficient d'une grande attention ou génèrent beaucoup d'interaction. Cela signifie que les contenus dangereux, haineux ou extrêmes se propagent facilement. Sur Twitter, par exemple, les « infox » ont 70 % plus de chance d'être retweetées et se répandent bien plus vite que les histoires factuelles, véridiques.



Une étude de l'Union européenne a révélé que plus de **6 filles sur 10** sont la cible de harcèlement sur les réseaux sociaux et que près de **4 personnes handicapées sur 10** sont victimes de discours de haine.

Les propriétaires de journaux connus pour produire des *fake news* obtiennent jusqu'à **6 fois plus d'interaction** que les **sources fiables** sur Facebook.



QUELQUES CHIFFRES... QUELQUES CHIFFRES... QUELQUES CHIFFRES... QUELQUES CHIFFRES...

## L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES À DES FINS MILITAIRES OU TERRORISTES

Les technologies numériques sont de plus en plus utilisées à des fins de guerre, de terrorisme ou de conflit violent. Les investissements militaires favorisent le développement d'armes autonomes, de drones et d'outils de surveillance de masse. Les superpouvoirs politiques se disputent la position de figure de proue en matière d'intelligence artificielle, donnant lieu à un nouveau type de course à l'armement. Les entreprises et les institutions académiques y contribuent au travers de financements et de partenariats, tout le monde souhaitant être à l'avant-garde d'une révolution numérique.

Les groupes paramilitaires et terroristes tirent également parti des outils numériques pour parvenir à leurs fins. Les réseaux fournissent une plateforme gratuite et quasi sans restrictions pour les contenus fanatiques et violents et aident à trouver des donateurs et des alliés aux causes extrémistes. Le *dark web* facilite l'activité illégale, et notamment les cyberattaques, la surveillance ou le trafic d'armes ou d'êtres humains. Les systèmes de données des soins de santé sont particulièrement vulnérables car ils constituent de véritables mines d'or d'informations personnelles.

## LES RESSOURCES NUMÉRIQUES AU SERVICE DES DISCOURS D'ESPOIR ET DE LA PAIX JUSTE

La transformation des ressources numériques en armes est très répandue et appuyée par de solides financements. Cependant, tout n'est pas perdu. Nous pouvons agir ensemble pour inverser ces tendances. La communication numérique peut aussi contribuer à la démocratisation des sociétés et permettre aux personnes de s'exprimer et de mettre en place des actions coordonnées. Nous avons entre nos mains un réel pouvoir.

L'évaluation critique du contenu numérique dans son ensemble, ainsi que de notre propre comportement en ligne, est une première étape cruciale. Nous pouvons interrompre la propagation des *fake news* et de la désinformation ; nous pouvons opposer aux discours de haine des discours d'espoir ; nous pouvons contribuer à éduquer les autres au sujet des dangers d'Internet. Nous pouvons également défendre les victimes de discours de haine ou de harcèlement en ligne et de cyberattaques et les accompagner, comme nous le ferions pour des victimes d'autres formes de violence.

La société civile, y compris les groupes religieux, peut impulser des changements à grande échelle. Par exemple, un mouvement mondial pour l'interdiction des systèmes d'armes automatiques mortels est actuellement en train de prendre de l'ampleur, et on constate également un renforcement de l'intérêt pour les initiatives de cyberpaix. Nous pouvons également

soutenir les initiatives populaires et communautaires visant à la mise au point de technologies de communication numérique qui promeuvent la non-violence et la paix juste au niveau local (par exemple applications mobiles, stations de radio communautaires ou campagnes sur les réseaux sociaux).

## ÉTUDE DE CAS

L'islamophobie est un problème grave qui touche de nombreuses communautés et sociétés, dans la vie réelle comme en ligne. Des étudiant-e-s de l'observatoire de Blanquerna sur les médias, la religion et la culture du quartier de Raval à Barcelone ont décidé de lutter contre celle-ci en s'appuyant sur leur formation et leurs compétences en communication. Vivant dans un quartier multiculturel de la ville où plus de 100 nationalités et 80 langues sont représentées, ils et elles souhaitaient utiliser les réseaux sociaux et le développement de relations pour faire évoluer les récits extrémistes.

La campagne s'est appuyée sur le hashtag #BeTheKey (« la clé, c'est toi ») pour souligner l'injustice de l'islamophobie et a donné aux personnes les moyens d'agir pour la combattre. Les actions ont inclus des ateliers sur l'islamophobie genrée dans les médias, un marathon Wikipédia pour améliorer le contenu sur l'islam et une exposition Instagram dans laquelle les internautes pouvaient montrer qu'ils et elles étaient « la clé » dans la lutte contre l'islamophobie.

Si la campagne a démarré dans un quartier d'une ville, elle s'est rapidement développée dans toute l'Europe et même au-delà. L'initiative montre qu'en dépit de l'importance et de l'étendue de l'injustice en ligne, des mesures de remédiation peuvent être mises en œuvre pour faire en sorte que nous puissions tou-te-s jouir de la liberté et des possibilités qu'offre notre monde numérisé.

*—Préparé par l'observatoire Blanquerna (Barcelone) pour le symposium sur la justice numérique organisé en septembre 2021 par le Conseil œcuménique des Églises et l'Association mondiale pour la communication chrétienne.*

## LE LIEN AVEC NOTRE FOI

Pour parvenir à une justice équitable et pérenne, il faut transformer nos espaces numériques tout autant que nos espaces physiques. Comme le montre la vie de Jésus, il est important d'aimer à la fois son voisin et son ennemi. Par l'intermédiaire de la communication numérique, nous sommes voisin-e-s de toute l'humanité et mis en relation par le web et les réseaux sociaux. Nous pouvons apporter à ces liens de l'amour, de la vérité, de l'espoir, du repentir et du pardon, créant ainsi des espaces pour établir une qualité de disciple numérique.

*N'ayez aucune dette envers qui que ce soit, sinon celle de vous aimer les uns les autres ; car celui qui aime son prochain a pleinement accompli la loi.*

—Romains 13:8

*Veillons les uns sur les autres, pour nous exciter à la charité et aux œuvres bonnes. Ne désertons pas nos assemblées, comme certains en ont pris l'habitude, mais encourageons-nous et cela d'autant plus que vous voyez s'approcher le Jour.*

—Hébreux 10:24–25

## QUESTIONS DE RÉFLEXION

- Comment pouvons-nous trouver des sources d'information fiables à l'ère de la désinformation et des *fake news*, et soutenir ces sources ?
- En quoi les abus et le harcèlement en ligne sont-ils différents de ceux dans la vie réelle ? En quoi sont-ils similaires ? Comment sont-ils reliés ?
- Comment la société civile, et notamment les Églises et les groupes religieux, peuvent-ils et elles utiliser les contre-discours et la communication non-violente en réponse aux discours de haine et à la désinformation ?
- Comment pouvez-vous vous protéger contre la transformation des ressources numériques en armes ? Comment pouvez-vous protéger les autres membres de vos communautés et du cyberspace en général ?

## AVANT DE POURSUIVRE . . .



- Lisez** [Breaking Down the Social Media Divides: A Guide for Individuals and Communities to Address Hate Online](#) (« Éliminer les fractures sur les réseaux sociaux : guide pour aider les personnes et les communautés à lutter contre la haine en ligne »)
- Visionnez** [Simple steps to break down our social media divides](#) (« Étapes simples pour combler les fractures sur les réseaux sociaux »)
- Agissez** Commencez à mettre en pratique certaines des [Choses à faire et à ne pas faire pour le contre-discours](#). Consultez nos conseils pour [identifier les fake news](#).

# 4

## SURVEILLANCE, CENSURE ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE





*Les difficultés universelles liées à l'utilisation des données et à l'ingérence dans la vie privée empirent lorsque le gouvernement exerce un contrôle arbitraire, lorsque les lois et règles nationales concernant le numérique sont vagues et truffées de failles, lorsqu'Internet est coupé pour réprimer la dissidence en ligne ou lorsque l'État impose une surveillance injustifiée.*

*—La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique*

**En bref :** Internet, les réseaux sociaux et les appareils intelligents mettent des milliards de personnes en contact permanent. Cela permet l'échange d'informations personnelles à une échelle pharaonique. La surveillance peut avoir des côtés positifs : assurer la sécurité des enfants, lutter contre le trafic et réagir face aux catastrophes d'origine humaine ou naturelle... Mais elle a également créé un environnement numérique propice à la surveillance néfaste, aux restrictions de liberté et à l'ingérence dans la vie privée. Les gouvernements et les entreprises répriment la dissidence, musellent la liberté de la presse et exposent les défenseur-euse-s des droits humains à de graves menaces.

**Termes clés :** surveillance, suivi, respect de la vie privée, censure

## LA PANDÉMIE ET LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Le début de l'année 2020 a été marqué par le début d'une pandémie et, dans son sillage, d'une nouvelle ère de la surveillance numérique et des menaces au respect de la vie privée. La nécessité de mettre en place une riposte à la pandémie coordonnée et à grande échelle a entraîné, en parallèle, le renforcement spectaculaire de la surveillance numérique, de la collecte de données et de l'ingérence dans la vie privée. Nos empreintes numériques sont devenues une ressource encore plus précieuse.

Dans de nombreux pays, les appareils de communication numérique ont occupé une place centrale au sein des mesures de lutte contre la pandémie. Les gouvernements ont déployé des applications de recensement des cas contacts et des certificats de vaccination numériques. Des formulaires de localisation des passagers ou des technologies de reconnaissance des visages et des plaques minéralogiques ont été utilisé-e-s pour suivre et limiter les mouvements de population. Ces outils ont également été employés pour imposer des confinements, contrôler le respect des périodes de quarantaine et inciter les personnes à se faire tester et vacciner.

L'introduction rapide de ces mesures numériques a posé de nouveaux défis éthiques. Par exemple, il est arrivé que des outils de contrôle existants tels que les caméras utilisées pour surveiller les quartiers à risque d'attaques terroristes soient détournés pour contrôler le respect des règles de lutte contre la pandémie. Dans certains pays, les données issues des applications de recensement des cas contacts ont été partagées avec les forces de police et de sécurité.

## SURVEILLANCE DE MASSE ET INÉGALITÉS DE MASSE

La riposte à la pandémie est loin d'être la seule situation dans laquelle les outils de communication numérique ont été récupérés à des fins de surveillance. La surveillance numérique passe notamment par le suivi des comportements en ligne, la collecte de données numériques personnelles, la transmission d'informations sensibles, le recours à la reconnaissance faciale ou le déploiement de l'intelligence artificielle pour identifier des tendances dans les quantités immenses de données numériques que nous générons chaque jour.

En Chine, les systèmes de crédit social privés ou gouvernementaux, qui ont fait parler d'eux, sont l'exemple par excellence de la surveillance numérique. Les systèmes analysent tous les types d'attitudes et d'habitudes régulières telles que le shopping, l'achat de billets de train ou le règlement de factures. Les données, une fois les calculs effectués, font émerger un score de fiabilité apparente qui est ensuite utilisé pour récompenser ou pénaliser les gens. Tous les aspects de la vie, de l'accès au soin aux mouvements à l'intérieur des frontières du pays en passant par la recherche d'emploi ou l'obtention de places dans de bons établissements scolaires pour ses enfants, sont potentiellement déterminés par ce score.

Les migrant-e-s, les réfugié-e-s et les minorités ethniques font partie des populations les plus exposées à des risques de surveillance numérique de masse. Les technologies de reconnaissance faciale, notoirement biaisées contre les femmes et les personnes de couleur, sont déployées dans les activités de maintien de l'ordre. Les réfugié-e-s et les migrant-e-s sont également confronté-e-s à de nouveaux obstacles numériques. La gestion « intelligente » des frontières s'appuie sur des technologies de reconnaissance faciale, la surveillance des frontières par drone ou l'automatisation des processus décisionnels dans les demandes d'asile. Ces technologies sont souvent employées dans des contextes migratoires déjà défavorables, ce qui rend encore plus risqué ou difficile de demander l'asile. La surveillance par ces moyens devient une véritable clôture barbelée numérique, éloignant l'attention et les ressources de solutions telles que les voies migratoires sûres et légales pour les migrant-e-s et les réfugié-e-s.



**2200**

Les ordinateurs équipés d'un accès à Internet sont attaqués en moyenne 2 200 fois par jour, soit une moyenne d'une **fois** toutes les **39** secondes.

Près de **3 internautes sur 10** dans le monde vivent dans un pays où des personnes ont été arrêtées pour avoir publié ou interagi avec du contenu sur Facebook.



Au moins **75 pays** utilisent l'intelligence artificielle à des fins de surveillance, et notamment pour la reconnaissance faciale ou le maintien de l'ordre.



QUELQUES CHIFFRES . . . QUELQUES CHIFFRES . . . QUELQUES CHIFFRES . . . QUELQUES CHIFFRES . . .

Les grandes entreprises de la tech comme Meta (la société mère de Facebook) ou Alphabet (la société mère de Google) collectent une quantité phénoménale de données personnelles sur les personnes qui utilisent leurs services. Elles se disputent notre attention et notre engagement pour vendre des espaces publicitaires, qui forment la plus grande part de leurs milliards de chiffre d'affaires. Dans la nouvelle économie numérique, notre temps, nos histoires, nos vies deviennent des produits. Google consigne toutes les recherches que vous avez effectuées, tout ce que vous avez visionné sur YouTube et possiblement tous les e-mails que vous avez envoyés et toutes les photos que vous avez prises avec votre téléphone. Un-e utilisateur-riche a demandé à Google les données que l'entreprise avait collectées à son sujet : le résultat équivalait à plus de 3 millions de fichiers Word moyens. Les données sont une devise comme une autre, utilisée pour accroître encore des profits déjà faramineux, mais également pour exercer un contrôle sur les gens : pour influencer les opinions politiques et les habitudes de consommation, mais aussi pour éliminer les dissidences et la liberté d'expression.

## CENSURE ET CONTRÔLE

Au défi de la surveillance s'ajoute l'insuffisance des législations nationales et l'excès de pouvoir des gouvernements et des entreprises. Les garde-fous qui nous protègent, nous et nos données, sont peu nombreux. Et ceux qui existent ne sont pas assez respectés par les grandes sociétés de la tech et les gouvernements qui devraient réguler leurs activités. Ce phénomène crée des espaces numériques où il est trop aisé de faire taire les dissidences, de museler la liberté de la presse ou de menacer les défenseur-euse-s des droits humains.

Très souvent, la surveillance semble se faire de notre plein gré. Nous choisissons de transporter avec nous nos appareils mobiles, nous cliquons sur « Accepter tout » dans les conditions générales et nous partageons une *grande partie* de notre vie sur les réseaux sociaux. En pratique, nos vies numériques et réelles sont si entremêlées que nous n'avons pas vraiment de libre arbitre concernant la manière dont nous sommes suivi-e-s et quand. Certaines personnes n'en ont même pas du tout.

Le suivi de masse permet de censurer facilement les activités en ligne et la crainte de celui-ci favorise l'auto-censure. Par exemple, un-e journaliste d'investigation pourra décider de ne pas approfondir ou publier en ligne une enquête par peur d'être suivi-e ou blessé-e. Une chercheuse pourra s'abstenir de publier une étude sur la misogynie dans les cercles religieux de crainte d'être ostracisée ou de faire la cible d'attaques en ligne ou hors ligne.

## LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE, C'EST LE POUVOIR

La surveillance et le recueil de données par l'intermédiaire des voies numériques privent les personnes du respect de la vie privée, ce qui a un impact négatif à la fois sur les activités en ligne et hors ligne, et peut même s'avérer dangereux pour de nombreuses personnes dans le monde. Pour les communautés marginalisées et persécutées, la surveillance est un moyen inédit et incroyablement puissant de perpétuer l'exclusion sociale et la vulnérabilité de certains individus et groupes. Les monopoles médiatiques et la complicité des gouvernements limitent la liberté de parole via la censure et la surveillance tout en autorisant, voire en encourageant, les discours de haine et la désinformation.

Les activistes qui défendent les droits à la communication plaident en faveur du contrôle de chacun-e sur ses propres données et informations personnelles. Cela inclut la protection contre la surveillance illégale et excessive, la transparence sur la manière dont les données personnelles sont collectées et utilisées et le droit de suppression de ses données personnelles. Les gouvernements et les entreprises ont, en outre,

la responsabilité de mettre à disposition des utilisateur-ric-e-s des infrastructures et plateformes qui sont sécurisées et aussi peu vulnérables que possible au piratage et aux cyberattaques, et qui leur exposent de manière transparente comment ils et elles sont suivi-e-s et à quelles fins.

Le contrôle sur les données et le respect de la vie privée contribue à garantir les autres droits humains et civiques. Par exemple, le respect de la vie privée peut permettre l'exercice du droit de vote et la tenue d'élections exemptes d'interférences et de manipulation. Les libertés respectives de religion, d'expression et d'opinion sont également protégées lorsqu'un culte ouvert et un échange d'idées sans censure ou surveillance sont possibles.

## ÉTUDE DE CAS

La Philippine Digital Justice Initiative analyse les caractéristiques, l'impact et la marche à suivre à l'avenir dans un monde de plus en plus numérique au sein du contexte philippin. Les Philippines sont un leader numérique mondial, 80 % des 110 millions d'habitant-e-s du pays étant actif-ve-s sur les réseaux sociaux.

Grâce à des contributions recueillies auprès de membres du secteur des technologies de l'information et de la communication, de décideurs politiques, d'éducateurs-ric-e-s ou encore d'internautes, la Digital Justice Initiative a observé le monde numérique par l'intermédiaire du prisme de la justice sociale. Le détournement des démocraties a émergé en tant que problème urgent en matière de justice numérique.

Les technologies de communication numérique sont utilisées à des fins de répression d'État, d'ingénierie sociale et de mercantilisme, ce qui mène au détournement des démocraties. Un rapport de 2018 a montré que les données privées de plus d'1,2 million d'utilisateur-ric-e-s de Facebook philippin-e-s avaient été collectées par Cambridge Analytica. Les données ont été utilisées par une société mère procédant à de l'ingénierie sociale afin d'influencer l'attitude de certains groupes de personnes. Selon les rapports, cette société fonctionnant par l'intermédiaire de mandataires locaux possédait un portefeuille de clients qui incluait le président Rodrigo Duterte.

En réaction, la Philippine Digital Justice Initiative a publié une déclaration en faveur de la justice numérique qui appelait à la protection des données numériques et du respect de la vie privée en ligne. Les gouvernements doivent mettre en œuvre des normes et réglementations de manière à assurer la confidentialité et la sécurité des données ainsi que la qualité du service. Les informations ne doivent pas être soumises à un contrôle totalitaire. Le stockage des données doit être décentralisé et les monopoles sur les données tels que celui exercé par Facebook doivent être éliminés.

Les droits sur les données sont également des droits humains. Les données qui nous concernent sont des extensions de nos identités. Nous avons tout-te-s le droit à la confidentialité de nos données et le droit de choisir avec qui partager nos informations personnelles. Nos lois et politiques doivent protéger ce droit et ne pas légitimer la surveillance de masse.

*—D'après une présentation de Jan Michael Yap, président de la Computer Professionals' Union of the Philippines (Syndicat des professionnels de l'informatique des Philippines) lors du symposium sur la justice numérique organisé en septembre 2021 par le Conseil œcuménique des Églises et l'Association mondiale pour la communication chrétienne.*

## LE LIEN AVEC NOTRE FOI

Les humains ont été créés pour la relation par un Dieu intrinsèquement relationnel. Par l'intermédiaire des relations et de notre connexion avec l'ensemble de la création, nous découvrons et faisons l'expérience de notre humanité. Les outils de communication numérique sont un don qui doit être utilisé pour permettre à nos relations d'être plus pleinement vécues et authentiques. La censure et la surveillance injustifiée, et notamment le recueil de nos données privées, restreignent la communication numérique et limitent notre liberté de former des relations avec l'ensemble du corps du Christ, et de les entretenir.

*Le jeûne que je préfère, n'est-ce pas ceci : dénouer les liens provenant de la méchanceté, détacher les courroies du joug, renvoyer libres ceux qui ployaient, bref que vous mettiez en pièces tous les jougs !*

*—Esaïe, 58:6*

## QUESTIONS DE RÉFLEXION

- Avez-vous remarqué des changements en matière de surveillance et de respect de la vie privée depuis le début de la pandémie ?
- Quelle surveillance est nécessaire, le cas échéant, pour assurer la paix et la sécurité, prévenir les conflits et réagir face aux catastrophes naturelles ? À qui conféreriez-vous en toute confiance la responsabilité de la surveillance et de la gestion des données ?
- Quels sont, le cas échéant, les usages légitimes des outils de communication numérique à des fins de surveillance ? Pourquoi ?
- Comment la société civile peut-elle protéger le respect de la vie privée et défendre la non surveillance tout en protégeant les personnes et les groupes vulnérables ?

### AVANT DE POURSUIVRE . . .



- |                  |  |
|------------------|--|
| <b>Lisez</b>     | <u><a href="#">The Enemy on Your Wrist</a></u><br>(« L'ennemi à votre poignet »)   |
| <b>Visionnez</b> | <u><a href="#">The Social Dilemma</a></u><br>(« Le dilemme social »)   |
| <b>Agissez</b>   | Utilisez cette <u><a href="#">liste de contrôle pour les écoles</a></u> et découvrez les mesures que vous pouvez mettre en œuvre dès aujourd'hui pour vous protéger et protéger les autres en ligne. Partagez-la avec un-e ami-e, collègue ou colocataire. |

# 5

## LE MONDE NUMÉRIQUE ET LES POPULATIONS MARGINALISÉES





*La participation active à l'espace numérique peut contribuer à la pleine participation de chacun dans tous les domaines de la vie. Toutefois, des inégalités de pouvoir omniprésentes entre les sexes limitent cet accès et l'identité sexuelle peut être une cible de discrimination et d'abus en ligne. . . . L'impact de la violence en ligne réduit au silence les femmes en particulier, ce qui oblige certaines d'entre elles à s'éloigner de l'espace numérique.*

*—Un nouveau document de communication pour le 21e siècle :  
Une vision de la justice numérique*

**En bref :** Les technologies de communication numérique peuvent constituer une grande force au service de l'inclusion, de la justice et de la démocratie, permettant à tou-te-s d'être entendu-e-s et d'exercer son droit à la communication. Mais elles peuvent également être des outils d'oppression et d'exclusion, utilisés pour nuire à des personnes et des groupes marginalisé-e-s et les opprimer. Il ne peut y avoir de justice numérique sans justice sociale et écologique pour tou-te-s.

**Termes clés :** genre, race, justice sociale

## LA JUSTICE NUMÉRIQUE, C'EST LA JUSTICE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

La justice numérique est indissociable de la justice sociale et écologique. La marginalisation et l'oppression systématiques que nous constatons de manière si manifeste dans notre monde sont reproduites, et bien souvent amplifiées, en ligne. Les personnes qui sont exposées à la violence, privées de leurs droits humains, ignorées ou harcelées, se trouvent également marginalisées dans les espaces de communication numérique. Votre expérience des technologies de communication numérique est une extension du pouvoir et du privilège dont vous disposez (ou pas) dans la vie réelle. Les personnes de sexe féminin, issues de minorités ethniques ou raciales, autochtones, réfugiées et migrantes et défavorisées économiquement font partie de celles qui subissent une exclusion et une oppression marquées dans les espaces en ligne. Dans ce chapitre, nous nous pencherons spécifiquement sur la justice numérique pour les femmes et les personnes issues de minorités raciales ou ethniques. Nous étudierons également les impacts des technologies numériques sur l'environnement.

*De la même manière, la justice numérique doit être appréhendée dans le contexte de l'égalité des sexes, du racisme, de la durabilité environnementale, de la justice économique, des relations intergénérationnelles et de bien d'autres choses encore.*

*—Un nouveau document de communication pour le 21e siècle :  
Une vision de la justice numérique*

Seules **19 %** des femmes dans les **46** pays les moins avancés utilisaient Internet en 2020.



Près de **80 %** d'un smartphone peuvent être recyclés, mais plus de **150 millions** d'appareils finissent dans des décharges chaque année.



Aux États-Unis, les personnes noires, autochtones et latines représentent **moins de 5 %** des effectifs dans les grandes entreprises de la tech.

QUELQUES CHIFFRES . . . QUELQUES CHIFFRES . . . QUELQUES CHIFFRES . . . QUELQUES

## LA JUSTICE ENTRE LES SEXES

La dimension de genre a une immense influence sur la manière dont les personnes accèdent aux technologies de communication numérique et les utilisent, ainsi que sur leur expérience de celles-ci. Les technologies de communication numérique peuvent bénéficier aux femmes dans les domaines personnel, éducatif et économique. Elles peuvent contribuer à créer des communautés, à améliorer l'accès aux ressources et à l'information, à permettre de se former, notamment à des emplois spécifiques, et à dégager un revenu pour les femmes. Tous ces facteurs aident les femmes à vivre de manière indépendante, libres de toute violence. Une participation active aux espaces numériques peut contribuer à la justice entre les sexes dans tous les domaines de la vie.

Cependant, les inégalités entre les sexes, omniprésentes, limitent grandement le potentiel des technologies de communication numérique pour les femmes. Les femmes sont réduites au silence et exclues par les fractures numériques, les difficultés d'accès aux outils et plateformes de communication numérique et l'intensification des attaques et des actes de harcèlement en ligne. Les femmes sont également confrontées à

d'importantes inégalités numériques en raison de la sous-représentation et des stéréotypes dans le traitement médiatique et dans les professions.

L'équilibre des pouvoirs dans la politique et la technologie bénéficie aux hommes. Le leadership féminin, dans ces deux domaines, est insuffisant. Ainsi, les mesures en faveur de la justice entre les sexes dans les outils et plateformes de communication numérique sont peu nombreuses.

## LES MINORITÉS RACIALES ET ETHNIQUES

Le racisme, les préjugés et les stéréotypes ont une influence négative pour les personnes qui utilisent les espaces numériques, recoupant souvent d'autres formes de marginalisation telles que le validisme ou la misogynie. L'exclusion et l'oppression en ligne des minorités raciales et ethniques exacerbent les problèmes qui existent dans la société plus large. C'est le résultat de décennies, voire de siècles, de racisme, de colonialisme et d'injustice systémiques.

Les minorités raciales et ethniques sont marginalisées dans l'ensemble des technologies de communication numérique. Ces groupes sont sous-représentés dans la mise au point des technologies numériques ainsi que dans les rôles de leadership, politiques et éducatifs. Par ailleurs, le traitement en ligne des minorités raciales et ethniques peut être complètement différent de celui des groupes majoritaires. Selon les vedettes des réseaux sociaux noires, leur contenu est souvent utilisé sans crédit par les créateurs de contenu blancs ; elles reçoivent moins de propositions de partenariats et sont moins bien payées.

Les technologies de reconnaissance faciale ont des biais raciaux qui sont largement documentés. La précision de ces technologies s'améliore sans cesse pour les carnations les plus claires, et quand elles sont utilisées sur les visages hommes par opposition aux femmes. Mais le biais ne s'arrête pas aux images. Le traitement automatique du langage naturel (les techniques informatiques utilisées pour analyser notre discours et notre écriture) est également perfectible. La technologie a toujours du mal à reconnaître les discours de haine et le langage raciste, surtout lorsque ces derniers s'inscrivent dans un contexte bien particulier. Les outils d'analyse du langage sont également mis au point à partir d'un langage « standard » et échouent à saisir les expressions, les accents et les tournures de langage des dialectes minoritaires.

Cependant, les technologies de communication numérique sont également une force puissante en faveur de la justice raciale. Les réseaux sociaux, gratuits et accessibles au plus grand nombre, permettent d'atteindre facilement un large public. On a ainsi assisté à la naissance d'une

génération d'influenceur-euse-s de la justice sociale, qui s'appuient sur le poids qu'ils ont en ligne pour plaider en faveur de la justice sociale et écologique. TikTok est devenu espace non seulement où les pas de danse deviennent viraux, mais également où l'on peut s'éduquer sur la décolonisation et l'anti-racisme. Le hashtag #blacklivesmatter (« les vies noires comptent ») a contribué à unir un mouvement en faveur de la justice raciale qui a fini par se répandre dans le monde entier.

## LE SOIN DE LA CRÉATION

La justice écologique rejoint l'ensemble des préoccupations en matière de justice sociale et numérique que nous avons étudiées jusqu'à présent. L'avènement d'un monde numérisé a également eu des répercussions écologiques considérables. Les déchets électroniques, y compris des millions d'appareils numériques, sont généralement jetés dans des décharges. Ils contiennent des produits chimiques dangereux qui contaminent les sols et l'eau. Souvent, ces déchets sont envoyés par les pays riches aux pays pauvres, où les populations locales doivent assumer l'impact environnemental et sanitaire de tonnes de déchets électroniques irréparables.

L'obsolescence programmée, une stratégie délibérée des fabricants qui consiste à rendre les produits rapidement inutilisables, entraîne une consommation non durable et des déchets superflus. Elle limite inutilement la durée de vie des outils de communication numérique, portant préjudice aux communautés vulnérables et entraînant une dévastation écologique partout sur la planète. Les produits et appareils conçus pour se casser et être défectueux, le manque de mises à jour logicielles, les modifications mineures pour faire en sorte que les consommateurs souhaitent toujours les appareils les plus récents et les meilleurs et le caractère limité ou trop onéreux des options de réparation sont des exemples d'obsolescence programmée dans le monde de la tech.

Les outils et plateformes de communication numérique ont également un impact sur l'environnement en raison de l'extraction des ressources et de la consommation d'énergie. La plupart des appareils numériques nécessitent des ressources qui se trouvent dans les pays pauvres, où les gens, y compris les enfants, souffrent de conditions de travail terribles. Une telle extraction de ressources a des effets dévastateurs sur les écosystèmes locaux et crée des déchets qui peuvent nuire à de nombreuses générations à venir.

Notre utilisation quotidienne d'Internet et des réseaux sociaux consomme des quantités astronomiques d'énergie (souvent non renouvelable). Les

réseaux informatiques fonctionnent partout dans le monde 24 heures sur 24. Le « cloud », l'ensemble des ordinateurs et des services auxquels on accède par Internet, a désormais une empreinte carbone supérieure à celles des 115 000 vols qui décollent et atterrissent chaque jour.

## ÉTUDE DE CAS

En Inde, les femmes et les filles ont beaucoup moins accès aux appareils mobiles et à Internet que les hommes et les garçons. Seules 42 % des femmes ont déjà utilisé internet. Cela crée des obstacles à la croissance et au développement : le savoir, les services bancaires, la santé, l'éducation et bien d'autres domaines sont liés à l'accès à Internet. La fracture numérique liée au genre menace d'inverser les progrès critiques réalisés ces dernières décennies.

Pas moins de quatre foyers sur cinq n'ont pas d'ordinateur. Les filles ont moins accès aux appareils numériques que les garçons, même dans les foyers qui en possèdent. Les contraintes financières sont aggravées par le patriarcat et la discrimination liée au genre. Les téléphones mobiles et Internet sont une passerelle vers le monde dont les femmes et les filles sont privées, leur capacité d'agir et leur voix étant contrôlée. Cela contribue à l'absence des femmes dans la mise au point des technologies numériques et liées à internet et crée un monde en ligne discriminatoire.

La quasi absence des femmes et des filles des espaces numériques entraîne une hésitation au sein de ces groupes. Elles ont besoin d'être accompagnées pour apprendre à utiliser les appareils numériques de manière sécurisée et en ayant confiance en elles.

L'aptitude à se servir des outils numériques et l'éducation aux médias des femmes et des filles constituent une problématique de justice essentielle. Ideosync Media Combine organise des programmes dans ce domaine, notamment en proposant des formations sur l'utilisation des outils numériques dans les bidonvilles ou en produisant du contenu féministe innovant. L'organisation assure l'implication des femmes et des filles issues des communautés de migrant-e-s et minoritaires, reflétant les

besoins intersectionnels spéciaux de certains groupes. L'éducation aux médias ne relève pas seulement de la justice numérique, mais également de la justice entre les sexes. Elle doit commencer à faire partie intégrante de l'éducation, envisagée par l'intermédiaire d'un prisme féministe.

*—D'après une présentation de Venu Arora, cofondatrice et directrice de Ideosync Media Combine lors du symposium sur la justice numérique organisé en septembre 2021 par le Conseil œcuménique des Églises et l'Association mondiale pour la communication chrétienne.*

## LE LIEN AVEC NOTRE FOI

Nous sommes tou-te-s créé-e-s à l'image de Dieu, reflétant la bonté de notre Créateur. La marginalisation en ligne des femmes et des minorités raciales et ethniques prive les personnes de leur pleine humanité. La communication numérique est une extension de notre identité et les espaces numériques sont une extension de notre communauté fraternelle humaine commune. L'option préférentielle pour les pauvres exprimée dans la Bible inclut les espaces numériques dans lesquels les personnes vivent, évoluent et existent.

*Ouvre la bouche pour juger avec équité et pour la cause des humbles et des pauvres.*

*—Proverbes 31:9*

Faire partie de la création de Dieu s'accompagne de l'obligation de prendre soin de notre monde dans son ensemble, encourageant sa prospérité pendant des générations. Nous sommes appelé-e-s à étendre le soin à toutes les petites bêtes qui habitent la terre (Gen. 1:26). Et nous devons comprendre que nous sommes là pour prendre soin du monde physique et non le posséder, le traitant avec respect plutôt que de l'exploiter pour des bénéfices de court terme.

*[L]e pays est à moi ; vous n'êtes chez moi que des émigrés et des hôtes ; aussi, dans tout ce pays qui sera le vôtre, vous accorderez le droit de rachat sur les terres.*

*—Lévitique, 25:23–24*

## QUESTIONS DE RÉFLEXION

- Avez-vous été confronté-e à la marginalisation numérique ? Quels facteurs sociaux contribuent à vos expériences positives ou négatives en ligne ?
- Comment pouvez-vous inclure, écouter et amplifier les voix marginalisées en ligne ?
- Comment la société civile, y compris les groupes religieux, peut-elle s'appuyer sur les technologies de communication numérique pour œuvrer en faveur de la justice sociale et écologique ?
- Quelles mesures pouvez-vous mettre en œuvre pour réduire l'impact écologique de votre utilisation d'Internet et des réseaux sociaux ?

## AVANT DE POURSUIVRE . . .

### Lisez

[Who Makes the News?: 6th Global Media Monitoring Project \(6e projet mondial de monitoring des médias, voir la section « Highlights » pour consulter les principales constatations, disponibles en français.\)](#)

[Delivering Together for Inclusive Development: Digital Access to Information and Knowledge for Persons with Disabilities](#) (UNESCO)

### Visionnez

[Rethink IT Campaign](#)  
(« La campagne Rethink IT », Greenpeace Media)

### Agissez

Trouvez les hashtags consacrés à la justice sociale et écologique dans votre communauté et votre pays. Utilisez-les pour donner plus de portée aux voix marginalisées.



## CONCLUSION : ET APRÈS ?

Les réflexions, les chiffres, les études de cas et les questions exposé-e-s dans le présent livret permettent d'élaborer un tableau d'ensemble de la justice numérique. Il s'agit d'une vision qui essaie de trouver un équilibre entre l'échelon local et l'échelon mondial, d'écouter les voix marginalisées et de protéger les espaces qui leur sont consacrés, et de tirer parti de la sagesse acquise par l'intermédiaire des initiatives de justice écologique et sociale. Rechercher la justice ensemble, au sein d'une communauté fraternelle mondiale, nécessite une étude, une pratique et une action.

Le manifeste intitulé *La communication en faveur de la justice sociale à l'ère numérique* constitue un point de départ pour le dialogue et le plaidoyer. Il expose des principes visant à combler les fractures numériques, à garantir l'accès et les droits à la communication, à créer des espaces numériques divers et inclusifs et à mettre les outils de communication numérique au service de la justice et de la paix.

Ces principes fondés sur l'histoire des droits à la communication envisagent un monde dans lequel :

- Toute personne a le droit de communiquer, de diffuser des informations et de partager ses connaissances. Cela passe par un accès équitable aux infrastructures de communication et par la liberté d'expression.
- Toute personne a le droit de participer à la société de l'information et de la communication, tout particulièrement au sein des groupes minoritaires ou vulnérables. Cela passe par la gouvernance inclusive et participative des infrastructures médiatiques et des plateformes numériques.
- Toute personne a droit à une communication publique équitable et impartiale. Cela passe par des normes éthiques, l'obligation de rendre des comptes et des recours en cas de déformation des faits.
- Toute personne a droit à la dignité et au respect. Cela passe par la transparence et la responsabilité des médias et des plateformes numériques.
- Toute personne a droit au respect de sa vie privée et à la maîtrise des informations la concernant (y compris à la suppression des données), sous réserve qu'elle ne soit pas impliquée dans des violations des droits de la personne ou des activités criminelles. Ces droits, qui doivent être inhérents à l'identité numérique de chaque personne, passent par des cadres juridiques qui préservent l'équilibre entre le droit au respect de la vie privée et la protection des droits de la personne.

- Toute personne a droit à sa propre identité culturelle et linguistique. Cela passe par l'aménagement d'espaces de diversité culturelle et linguistique et par l'accès à la propriété et au contrôle des médias.
- Toute personne a le droit d'acquérir des compétences en matière de communication et d'apprendre à utiliser les médias. Cela passe par des formations adaptées à sa culture et par le renforcement des compétences nécessaires (conversation, dialogue, écoute, ouverture d'esprit et esprit critique).
- Toute personne a accès à des sources d'énergie durables pour alimenter ses appareils numériques ou électroniques. Cela passe par un accès équitable à des technologies telles que l'énergie solaire ou éolienne.
- Toute personne a droit à des appareils à la portée de ses moyens ou à un accès public à des appareils mis à disposition dans des espaces protégés. Cela passe par des ressources économiques et par le « droit à la réparation ».

Ces principes se fondent dans les droits à la communication et les engagements de long terme en faveur de la justice sociale et économique au sein de la communauté œcuménique mondiale. Nous avons la possibilité d'identifier et de démontrer la justice numérique dans l'éducation, la mission et l'évangélisation et le travail sur les droits de la personne ainsi que dans notre plaidoyer auprès des organisations internationales et partenaires interconfessionnels sur la voie de la justice et de la paix. Comme décrit dans *Un nouveau document de communication pour le 21e siècle : Une vision de la justice numérique*, nous nous engageons à :

- Réimaginer en permanence notre sphère publique numérique, en mettant l'accent sur la démocratie, les droits fondamentaux, la responsabilité mutuelle et la solidarité.
- Sensibiliser et promouvoir des programmes éducatifs, y compris la formation théologique afin de nous préparer à relever les défis de la transformation numérique.
- Travailler avec les acteurs de l'État et de la société civile et les groupes confessionnels pour créer des espaces et des canaux inclusifs, accessibles, interactifs et participatifs, en promouvant la justice raciale, la justice de genre, la justice numérique, en élargissant les espaces publics et en proposant des perspectives pour l'avenir.
- Encourager les critiques théologiques et éthiques de la transformation numérique y compris les pouvoirs qui exploitent des espaces numériques non réglementés et à vocation commerciale.

- Créer une résistance informée, populaire et inspirée par la foi aux forces qui remettent en cause la dignité humaine et l'épanouissement dans les espaces numériques.
- Développer des programmes d'action transversaux pour créer cette réalité réimaginée dans différents contextes.

*Heureux ceux qui observent le droit et pratiquent la justice en tout temps !*

*—Psaumes 106:3*

## RESSOURCES

L'Association mondiale pour la communication chrétienne se consacre à la défense des droits à la communication depuis des décennies, suivant les différentes problématiques liées à la justice numérique au fur et à mesure de leur survenue. La WACC a beaucoup publié sur la justice numérique par l'intermédiaire de ses propres ressources ou en collaboration avec ses partenaires.

Le Conseil œcuménique des Églises contribue au dialogue œcuménique international au sujet de la justice numérique par l'intermédiaire de nombreuses publications et ressources.

Vous trouverez ci-dessous une liste des ressources qui figurent dans ce guide ainsi que des ressources supplémentaires qui pourront être utiles dans l'approfondissement de votre réflexion sur la justice numérique. Les titres suivants ont été traduits de manière non officielle afin de faciliter l'accès aux personnes ne parlant pas l'anglais.

### GÉNÉRALES

*Un nouveau document de communication pour le 21e siècle : Une vision de la justice numérique*

*La communication en faveur de la justice sociale à l'ère du numérique*

Communication pour la justice sociale à l'ère numérique (ressources du symposium de la WACC et du COE 2021)

*Digital Justice Manifesto: A Call to Own Our Digital Future* (« Manifeste pour la justice numérique : appel à nous approprier notre avenir numérique »)

*The Great Transformation: A Field Guide for the Next Economy* (« La grande transformation : guide de terrain pour la prochaine économie »)

Impacts of digital transformation on communities and Societies (« Les impacts de la transformation numérique sur les communautés et les sociétés », Ellen Ueberschär, *Media Development*)

The 9 Principles to Promote Social Justice in the Digital Age (« Les 9 principes pour promouvoir la justice sociale à l'ère numérique », vidéo)

Our digital ecology (« Notre écologie numérique », Dean Dettloff, *Media Development*)

*Revisiting MacBride: Communicative Justice Today* (« Revisiter MacBride : la justice de la communication aujourd'hui »)

Towards a Vision of Digital Justice (« Vers une vision de la justice numérique »)

*Wanted SDG 18* (« Wanted : ODD 18 »)

## CHAPITRE 1. LES FRACTURES NUMÉRIQUES DANS UNE SOCIÉTÉ MONDIALE

Communication Rights ... Joining Up the Dots (« Les droits à la communication... relier les points »)

Democratizing the public sphere (« Démocratiser la sphère publique », Philip Lee, *Media Development*)

Digital media and divide in Ethiopia (« Médias et fracture numériques », Tedla Desta, *Media Development*)

Public Service Media and Public Service Internet Manifesto (« Manifeste pour les médias et Internet du service public »)

Sexism and the Digital Divide (« Le sexisme et la fracture numérique, vidéo)

The Spirit of Truth in a Digital Age (« L'esprit de la vérité à l'ère numérique ») (*The Ecumenical Review* 72, n° 2 [avril 2020])

## CHAPITRE 2. L'ACCÈS AUX ESPACES NUMÉRIQUES

Claiming and Reclaiming the Digital World as a Public Space: Experiences and Insights from Feminists in the Middle East and North Africa (« Revendiquer, et se réapproprier, l'univers numérique en tant qu'espace public : expériences et perspectives des féministes du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord »)

Democratizing the public sphere (« Démocratiser la sphère publique)

Expanding Public Communication Spaces (« Élargir les espaces de communication publics »)

Expanding Shrinking Communication Spaces (« Élargir les espaces de communication en déclin »)

In What Ways Has the Digital Era Changed the Notion of Public Space? (« Comment l'ère numérique a-t-elle fait évoluer la notion d'espace public ? »)

Participatory video for citizen mobilisation in South Africa (« Vidéo participative pour la mobilisation citoyenne en Afrique du Sud », Tamara Plush, *Media Development*)

Présentation de Goran Buldioski lors du symposium sur la communication pour la justice sociale à l'ère numérique (vidéo)

## CHAPITRE 3. LA TRANSFORMATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES EN ARMES

*Breaking Down the Social Media Divides: A Guide for Individuals and Communities to Address Hate Online* (« Éliminer les fractures sur les réseaux sociaux : guide pour aider les personnes et les communautés à lutter contre la haine en ligne »)

*Counterspeech DOs and DON'Ts* (« Les choses à faire et à ne pas faire pour le contre-discours »)

*Double Standards in Social Media Content Moderation* (« Deux poids, deux mesures dans la modération du contenu sur les réseaux sociaux »)

*How to Spot Fake News* (« Comment repérer les *fake news* »)

*Simple steps to break down our social media divides* (« Étapes simples pour combler les fractures sur les réseaux sociaux »)

*Sticking to the Facts, Building Trust: Our Cure for Disinformation* (« S'en tenir aux faits, développer la confiance : notre recette pour lutter contre la désinformation »)

## CHAPITRE 4. SURVEILLANCE, CENSURE ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

*The Enemy on Your Wrist* (« L'ennemi à votre poignet »)

*Internet Safety Checklist* (« Liste pour vérifier la sécurité d'internet », Cleveland [Tennessee] Metro School District)

*The Social Dilemma* (« Le dilemme social », documentaire)

## CHAPITRE 5. LE MONDE NUMÉRIQUE ET LES POPULATIONS MARGINALISÉES

*Delivering Together for Inclusive Development: Digital Access to Information and Knowledge for Persons with Disabilities* (UNESCO)

*Enabling People's Voices to Be Heard* (« Faire entendre toutes les voix »)

*Engaging with the Digital* (« S'investir dans le numérique »)

*Impact of New Technologies on Human Rights* (« L'impact des nouvelles technologies sur les droits humains »)

*RethinkIt Campaign* (« La campagne « RethinkIt »)

*Who Makes the News?: Global Media Monitoring Project* (*projet mondial de monitoring des médias*) (voir la section « Highlights » pour consulter les principales constatations, disponibles en français.)



POUR ACCÉDER À LA LISTE DE RESSOURCES DANS SON INTÉGRALITÉ AVEC LES LIENS, SCANNEZ CE QR CODE OU RENDEZ-VOUS SUR LA PAGE SUIVANTE :

[HTTPS://WACCGLOBAL.ORG/RESOURCES/ DIGITAL-  
JUSTICE/DIGITAL-JUSTICE-STUDY-GUIDE](https://waccglobal.org/resources/digital-justice/digital-justice-study-guide)

